

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA SEMAINE COMMERCIALE

Salon de Lecturo
Brismont 29 juin 4

MARCHÉS FINANCE INDUSTRIE ASSURANCE

ORGANE DES INTERETS COMMERCIAUX DE QUÉBEC.

VOL. I.—No. 16

QUÉBEC, VENDREDI, 30 NOVEMBRE 1894

PRIX D'ABONNEMENT: \$2.00

ULRIO BARTHE, *Rédacteur-en-chef.*

L. E. THOMPSON, *Administrateur.*

LES
Allumettes
BIEN CONNUES

TELEGRAPH
TELEPHONE
TIGER
PARLOR

Sont fabriquées par la
E. B. Eddy Co, Hull

F. H. ANDREWS & SON
AGENTS A QUÉBEC.

PLUS de TÊTES-RIVES ni de CHEVEUX GRIS.

CAPILLINE

PROPRETÉ, BEAUTÉ & EFFICACITÉ SONT LES QUALITÉS DE CE RESTAURATEUR DE LA CHEVEUX.

50c

GEO. TANGUAY

MARCHAND DE

Farines, Grain, Lard, Poisson, Huile, etc.

QUÉBEC

Rues St-Paul, Bell et Leadenhall
BASSE-VILLE.

REMARQUEZ BIEN —

Nett 30 jours

Nous offrons CLAQUES pour femme, Unies, **28½ CENTS** Sandale et Croquet à

Toutes autres lignes en proportion.

CAMPBELL & BRODIE
QUÉBEC.

LA MAISON GERVAIS, HUDON & CIE

vient de déménager ses bureaux et magasins au

No 177 RUE ST-JOSEPH
ancien poste de M. J. A. Langlais et voisin de M. Z. Paquet

Cette maison tiendra le plus grand assortiment de

PIANOS ET HARMONIUMS
comme par le passé, tel que: pianos HEINTZ-MAN, MASON & RISCH, BELL, etc.
Harmoniums BELL, DOHERTY, etc.

Musique en Feuilles
Une Spécialité

Les nouvelles machines à coudre
WILLIAMS et DAVIS

Tordeuses,
Laveuses.
Coffres de Sûreté,
Etc., Etc.



Entrepot DES HUILES

Huile Astrale, Huile Water White, Huile de charbon, Huiles à machine et cuir, Benzine, Gazoline, AUX PLUS BAS PRIX.

AUSSI LAMPES, LUSTRES, LANTERNES, APPAREILS DE LAMPE, VERRERIES, ARTIFÈRES, POTERIES et GRANITE.

A. E. Vallerand
67, rue Dalhousie
QUÉBEC.

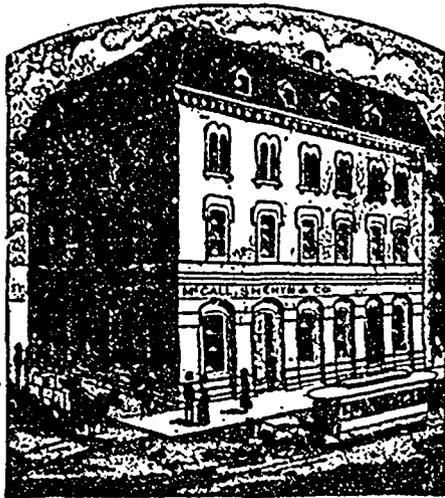
Thés | Nouvelle Récolte

Reçu directement du Japon par steamer *EMPRESS OF CHINA* et de Chine par le steamer *EMPRESS OF INDIA*, un assortiment considérable dans tous les prix et qualités. Aussi par le Bateau *RAPID*.

SUCRE DE CANNES des Îles des Barbades

Naz. Turcotte & Cie
54, 56, et 58 rue Dalhousie, Québec

M^CCALL, SHEEHY & C^IE F. Kirouac & Fils



IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
Anglaises,
Françaises,
Allemandes et
Américaines

Constantment en mains un assortiment
considérable d'effets canadiens provenant
des meilleures fabriques du pays, viz :

TWEEDS CANADIENS,
COTONNADES de
tous genres, Etc.

AUSSI—A chaque saison, un grand choix
dans les articles suivants : Chapeaux de
paille et de feutre pour Messieurs et pour
Dames, Fleurs artificielles, Rubans, Dentel-
les, Parasols et articles de fantaisie. Leur
assortiment dans ces différents genres est
très varié et très complet.

52 RUE ST-PIERRE
QUEBEC

**FARINES,
POISSONS
et HUILES**
QUEBEC.

GEORGE DEMERS
COURTIER, Etc.

Achats et ventes d'actions de banques.
Echanges sur Londres, Paris, New-York, etc.
S'occupe de l'achat et de la vente de

BEURRE ET FROMAGE

AUX

ACHETEURS DE FARINES

en lots ou chars

Demandez mes nouveaux prix, vous y trou-
verez votre profit.

D. E. Drolet

50 et 52, rue Dalhousie, QUEBEC

Charles VEILLEUX

Marchand de bois

Toujours en mains :—Chêne, Pin, Frêne, Ta-
marac, Orme, Etc., au pied cube. Aussi Bois
marchandisé sur commando.

QUEBEC-SUD

DUSSAULT & BARRY

QUEBEC

AUX AMATEURS de BONS
CIGARES

DEMANDEZ toujours nos marques, quand
vous aurez besoin de bons cigares, et pour
le prix que vous voudrez payer nous défions
toute concurrence pour la qualité et le fini de
nos marchandises.

LA NUEVA, PRIMEROS et GOLD CROWN
se détaillent à 10 cts.

GOLD STAR, WAS-COLUMBUS et LA DELI-
CIA se détaillent à 5 cts.

Ces premières marques sont manufacturées
par nous seulement et font les délices des con-
naisseurs.

Manufacture : 197 rue Richelieu

BUREAU : 350 RUE ST-JEAN, avec B. Houde
& Cie, fabricants de tabac, Québec.

T. D. Beattie

ENTREPOSEUR et Agent général
à commission

Rue Dalhousie, Québec

Conditions d'emmagasinage de 1ère classe
franco et en douane. Agent pour la "Johnston
Fluid Beef Co," et la "St. Lawrence Starch Co.
Limited."

F. A. MERCIER

NOTAIRE

105, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC

ARGENT A PRÊTER sur hypothèque à la ville
et à la campagne.

Fruits séchés MAINTENANT EN STOCK

RAISINS Valence, Mulaga, Sultana etc.
PRUNEAUX "Atlas" et "Bosnia"
FIGUES, DATTES,

CORINTHES en livres, 1/2 livres et caisses,
NOIX de toutes sortes,
PÊCHES SÉCHÉES, etc., etc.

Qualités de choix.

Meilleures marques connues

Ecrivez pour cotations à

Laporte, Martin & Cie EPICIERS

en gros

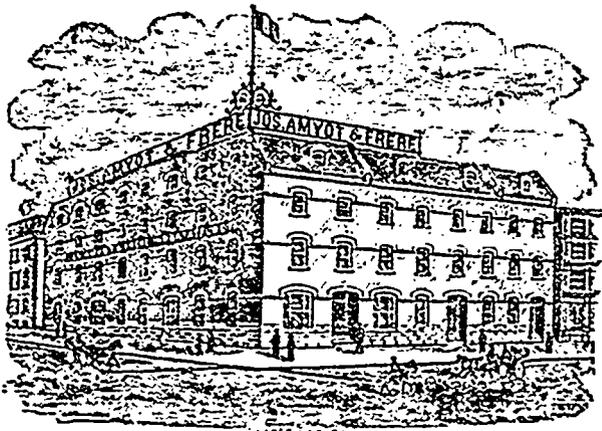
72-74-76-78, rue St-Pierre, Montreal

JOS. AMYOT & FRERE

Importateurs de Nouveautés Européennes, Américaines
et Canadiennes

Bibliothèques

En gros seulement



En gros seulement

Bibliothèques

Spécialités en Chapeaux, Rubans, Dentelles et Fleurs, et toutes les
dernières Nouveautés : Bijouteries, Jouets, Jeux d'artifice
articles du Japon et de la Chine.

45 rue DALHOUSIE, Basse-Ville, Québec

Jobin & Rochette

Manufacturiers de CHAUSSURES et marchands de CLAQUES

MARQUE JACQUES-CARTIER

Fabrique: Coin des rues Colomb et Voltigeurs, St-Roch.

Succursale: Coin des rues ST-PIERRE et SOUS-LE-FORT

A la dernière Exposition Provinciale tenue à Québec, MM. Jobin & Rochette ont remporté
la médaille d'or offerte par l'honorable Jos. Sheehy, député de Québec-Est à la Législature.

LA
SEMAINE COMMERCIALE

90-92 COTE DE LA MONTAGNE

QUÉBEC, VENDREDI, 30 NOVEMBRE 1894.

ABONNEMENT A

" LA SEMAINE COMMERCIALE "

Par année.....\$2.00
Pour 6 mois..... 1.00
Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.
Les avis de discontinuation d'abonnement, —
il en sera de même des avis de changement d'a-
dresse, — ne vaudront que s'ils sont adressés di-
rectement au bureau du journal, par écrit ou
autrement.

A NOS ABONNÉS

Il arrive parfois que des marchands à qui nous adressons le journal sur la recommandation de leurs amis nous le renvoient après en avoir reçu quelques numéros.

Est-il nécessaire de prévenir ces personnes que le fait de garder le premier numéro du journal équivaut à un bulletin d'abonnement, et qu'elles ne peuvent se déabonner sans au moins payer le semestre commencé, \$1 seulement pour la *Semaine Commerciale* ?

Les journaux ne s'impriment pas pour rien. Chaque numéro de notre journal représente un déboursé assez considérable, non seulement de papier et d'encre, mais aussi en travail de rédaction et en main-d'œuvre. C'est donc une valeur que l'on nous retient chaque fois qu'on s'approprie sans payer un ou plusieurs numéros. Nous parlons à des hommes d'affaires qui savent compter : est-ce juste et raisonnable ?

Au reste, pourquoi renvoyer le journal sans même le lire, comme cela arrive parfois ? Faisons un pari, messieurs les négociants : vous allez parcourir nos trente-cinq à quarante colonnes hebdomadaires de lecture et de renseignements commerciaux, et si vous pouvez soutenir sans rire que la *Semaine Commerciale* ne peut vous être utile en rien, nous nous engageons à vous envoyer le journal pour rien.

Pas plus tard que ce matin, un marchand du comté de Mégantic est venu nous remercier : un seul renseignement d'hypothèque dans nos bulletins de bureaux d'enregistrement lui avait fait sauver \$200. Il a non seulement payé son propre abonnement pour une année d'avance, mais a aussi abonné un de ses amis.

Comme nous avons succédé à la *Revue Commerciale*, et que ce journal n'a pas eu la vie bien dure, il peut se faire qu'on ait des craintes analogues pour notre santé. Qu'on se rassure : la *Semaine Commer-*

ciale est sur des bases solides, elle a les os durs ; ses propriétaires ne sont pas des étrangers à Québec, et loin d'inspirer la moindre méfiance à nos abonnés, nous sommes en position de leur promettre dix fois la valeur de leur argent.

: o :

QUÉBEC ET LE " PARRY SOUND "

Le Conseil de Ville sera sous peu appelé à discuter la question de prêter main-forte au chemin de fer de Québec et Parry Sound. La compagnie du chemin de fer lui demande l'appui de son crédit sous la forme de débentures pour une somme de \$256,000 avec garantie hypothécaire de premier chef sur le chemin.

L'opinion au sein du Conseil-de-Ville se scinde en plusieurs nuances à ce sujet.

Nous comprendrons facilement les hésitations de quelques gens : la ville de Québec a été si souvent forcée de renouer ses illusions en matière d'entreprises publiques ; cependant lorsque l'on scrute un peu la cause de ces désappointements, on trouve, hélas ! que les citoyens de Québec, après s'être donné l'avantage d'engins sinon de prospérité, au moins d'activité commerciale, les ont négligés, et laissés là, croyant que ces engins allaient fonctionner merveilleusement sans leur intervention. Ce n'est pas tout d'avoir des outils, encore faut-il s'en servir. Ce n'est pas tout d'avoir l'outillage nécessaire pour le commerce d'exploitation, encore faut-il utiliser le dit outillage.

Pour revenir au chemin de fer de Québec et Parry Sound, nous devons dire à la ville qu'il lui importe de s'assurer le terminus ici de cette grande ligne en y mettant les conditions les plus claires et les plus avantageuses. Le " Parry Sound, " il ne faut pas se le dissimuler, ne profitera pas seulement à Québec, mais aussi à bien d'autres endroits à l'ouest ; mais, Québec sera le terminus d'été de la nouvelle voie, et ce fait seul vaut bien la peine de s'assurer ce terminus, même si la ville était obligée de déboursé chaque année une dizaine de mille piastres d'intérêt, car, à moins de quelque foudroyant cataclysme, il est bien sûr que le nouveau chemin de fer apportera à Québec un surcroît d'affaires qui vaudra bien au moins le capital en débentures consenti par la corporation de Québec, et vingt fois l'intérêt payable sur les dites débentures.

Il faut que les citoyens de Québec se mettent en tête qu'il leur faut s'agiter un peu s'ils veulent sortir de l'ornière, qu'il leur faut faire une mise de fonds sous une forme quelconque pour faire venir l'eau au moulin. Il serait souverainement ridicule de leur part d'espérer que la fortune va leur venir en dormant.

L'autre extrémité de la ligne a été

construite par un seul homme, M. Booth ; mais à ce bout-ci de la voie il n'y a pas de Booth, ou de capitalistes aussi puissants ; s'il en est, ils font comme d'habitude, ils se tiennent cois à l'écart. Alors, il faut donc que ce soit les citoyens qui se mettent de la partie, et les citoyens, c'est la corporation de la cité de Québec.

La question et l'entreprise qui s'imposent à l'attention des autorités sont les plus importantes qui leur aient été soumises depuis un demi-siècle.

Depuis un demi siècle, nous avons commis des erreurs irréparables ; nous avons, par notre ignorance, notre inertie, notre pusillanimité, perdu l'occasion de relier les deux rives par un pont ; de devenir le quartier général de la compagnie de steamers Allan, etc. Il ne faudrait pas recommencer les mêmes bévues. A quoi servirait de pécher si l'on ne s'amendait jamais ?

Nous prions instamment le conseil-de-ville de bien étudier, à un point de vue d'affaires, la question du chemin de fer de Québec et Parry Sound, chemin de fer dont certes nous sentirons vivement l'importance lorsque les steamers rapides viendront à Québec ; car, quels que soient les obstacles que cette dernière entreprise rencontre en ce moment, il est incontestable qu'il faut qu'elle rentre tôt ou tard dans le domaine des faits accomplis.

La corporation de Québec ne sera pas seule à engager son crédit dans l'entreprise ; il est un fait certain, c'est que le gouvernement provincial n'attend que le vote affirmatif du conseil-de-ville ou des contribuables pour subventionner libéralement l'entreprise et en faciliter le prompt parachèvement.

La subvention du gouvernement suivra dans les vingt-quatre heures l'octroi des débentures de la ville de Québec en faveur de la compagnie.

Ainsi qu'on se le dise.

o:o:o:o

L'HOTEL-DE-VILLE DE QUEBEC

Nous avons consulté un bon nombre d'hommes d'affaires de cette ville sur l'opportunité de construire un Hôtel-de-Ville dès cette année.

La plupart nous ont fait ce raisonnement : Québec est un rendez-vous de touristes, il est bon que d'une année à l'autre elle ait quelque chose de nouveau à montrer. L'an dernier, c'était le Château Frontenac, un hôtel comme il n'en existe peut-être pas un pareil dans le monde entier. Cette année, qu'aurons-nous à montrer si l'Hôtel-de-Ville ne se bâtit pas ? La construction est complètement arrêtée à Québec. C'est bien assurément le tour de la municipalité de faire quelque chose.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
Province de Québec
No 582

Cour
Supérieure

DANS L'AFFAIRE DE

EUGÈNE CHABOT & CIE,
St Laurent Insolvable

JE DONNE AVIS par les présentes que en vertu d'un ordre de la Cour en date du 26 novembre courant, une assemblée des créanciers des insolubles aura lieu au Palais de Justice à Québec, le sixième jour de décembre prochain, à dix heures du matin pour donner leur avis à la nomination d'un curateur et d'un ou plusieurs inspec-teurs aux biens de cette succession.

O. JOBIN,
Gardien provisoire

Québec, 26 novembre 1894.

Charles E. Roy

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

418-415-417, Rue St-Valler, St-Roch
QUEBEC.

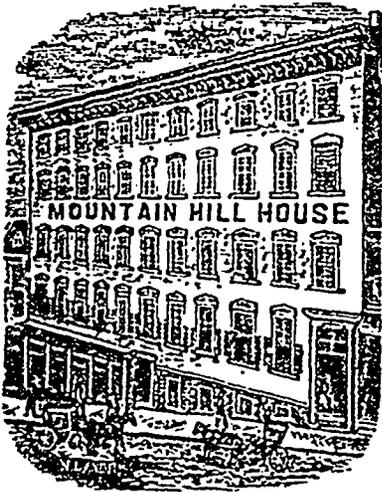
SPÉCIALITÉ:—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penetanz, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge Cuir à Harman, Veau Français & U^o Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kid Elastique.

— AUSSI: —

Jobber en chaussures.
Un assortiment d'Empelignes importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures

CORRESPONDANCE SOLICITEE

MOUNTAIN HILL HOUSE



94 à 98 Rue de la Montagne
QUEBEC.

E. DION & Cie - - - Prop.
JOS. CLOUPIER - - - Gérant

Cet hôtel est situé au centre du quartier d'affaires.
M. DION & CIE ayant fait des réparations considérables, en ont fait une maison de première classe, très confortable, à des prix très raisonnables.

D. RATRAY & SON
ENTREPOSEURS

Entrepôts: Rues Dalhousie, St-Paul et
St-André, Québec.

Emmagasinage "franco on en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissance. Assurance effectuée sur les marchandises dangereuses, si on le désire. TELEPHONE 771

L'Hôtel-de-Ville est déjà à l'état de projet depuis plusieurs années; il y a un terrain d'acheté exprès pour cela, les plans sont faits, les calculs mûris, approfondis. Pourquoi attendre davantage? Le temps de la réflexion est passé; c'est l'heure d'agir.

Encore si c'était une question de tout ou rien; *to be or not to be!* mais non; si ce n'est cette année, il faudra construire au plus tard dans trois ans, ou sinon, le terrain qu'a vendu le gouvernement sera confisqué, avec les améliorations que la ville aura été dans l'intervalle obligée d'y faire, car l'emplacement est aujourd'hui une disgrâce pour une ville civilisée.

Pourquoi donc attendre trois ans? Quand même la construction augmenterait un peu les taxes, ce ne serait toujours qu'une différence de trois années de contribution pour chacun des contribuables. D'ailleurs le sacrifice ne serait pas sans compensation; avant trois ans, il a aura du bénéfice à retirer, directement ou indirectement, pour la masse de la population. Puisqu'il faut passer par là, autant que ce soit tout de suite.

Et puis, fut-il jamais moment plus propice pour une pareille entreprise? Jamais la main-d'œuvre n'a été aussi abondante, c'est-à-dire à meilleur marché. Nous sommes des marchands, des industriels; l'argent qui va être dépensé là nous reviendra en grande partie en échange de nos produits ou marchandises, sur lesquels nous faisons du profit. Que nous importe de verser d'une main quelques sous de plus dans la caisse municipale, si nous devons de l'autre main toucher des piastres?

Telle est en somme l'opinion que nous entendons exprimer tous les jours. Nous comprenons qu'il y ait des plaintes, des recommandations çà et là; il y en a toujours. Les opinions sont libres d'ailleurs, et de part et d'autre ont droit au respect. Nous savons parfaitement que la construction immédiate de l'Hôtel-de-Ville ne peut pas faire l'affaire de monsieur tout le monde. Mais il ne faut jamais conclure du particulier au général; et ces sortes de questions doivent être discutées non au point de vue personnel, mais à la lumière de l'intérêt public.

Il est des moments où il faut savoir s'oublier un peu, et regarder autour de soi pour s'assurer s'il n'y aura pas un plus grand nombre d'heureux que de mécontents.

Songez aux classes ouvrières, par exemple. Consultées par l'entremise de leur conseil suprême à Québec, elles viennent de se prononcer à l'unanimité en faveur de la construction immédiate de l'Hôtel-de-Ville.

La question doit venir en dernier ressort devant le Conseil-de-Ville ce soir.

Elle est exposée avec clarté dans le rapport du comité que voici:

Le sous-comité a l'honneur de faire rapport au Comité des chemins qu'il est unanimement d'opinion qu'il est urgent de faire des réparations et additions à l'Hôtel-de-Ville actuel ou d'ériger un nouvel Hôtel-de-Ville sur les terrains des Jésuites achetés à cet effet du Gouvernement. Le Comité, sur avis des ingénieurs, estime à \$50,000 le coût de réparer et d'agrandir sur le site actuel, et à \$150,000 le coût de construire sur le terrain des Jésuites.

Cependant la différence des deux projets, qui paraîtrait être au premier abord de \$100,000, se réduirait à \$80,000 par la vente, à \$12,000, du terrain actuel et les \$8,000 représentés par le loyer de \$400 que paye la Corporation pour le poste de police No. 1 à Ste-Ursule; mais la différence se réduirait à \$60,000, si, d'après les stipulations du contrat d'achat du terrain des Jésuites, la Corporation, en remettant ce terrain, ne pouvait être remboursée des \$20,000 payées au Gouvernement pour le dit terrain, et à \$50,000 si à ces \$20,000 l'on ajoute quelques \$10,000 d'intérêts et frais déjà faits sur le nouveau site.

Votre sous-comité attire aussi l'attention du Comité des chemins sur le fait que, pouvant dans la nouvelle bâtisse du terrain des Jésuites disposer d'une vingtaine de bureaux qui, chauffés et éclairés, devraient se louer chacun au moins \$125 par année, ensemble \$2,500, ce qui couvrirait l'intérêt à 5% pour cent sur la susdite différence de \$50,000 entre le coût des deux projets, le coût final de l'amélioration ne serait en réalité que de \$50,000 au lieu de \$150,000, ce qui ne grèverait la ville que d'une somme annuelle additionnelle d'intérêt de \$2,500.

De plus, le Comité se verrait avec regret maintenant enlever ce terrain qui vaut certainement plus du double de la somme qu'il coûte à la Cité, et prie le Comité des Chemins de considérer et les avantages du nouveau site, et l'augmentation de valeur qu'une bâtisse érigée en cet endroit donnerait à toutes les propriétés dalentour, avec encore le prestige que donnerait à la ville une semblable amélioration, à comparer, avec celle d'une bâtisse réparée, agrandie, rattachée sur le site rétréci de l'Hôtel-de-Ville actuel, où il faudrait s'en tenir aux rues étroites qui l'entourent, et situés dans un voisinage dangereux, en cas de feu des bâtisses qui l'adjacent et dans l'impossibilité d'ériger même une fontaine devant la bâtisse ou même de mettre l'édifice en arrière de 10 pieds pour en orner les alentours d'une simple rangée d'arbres.

Le Comité des Chemins ne sera pas lent non plus à saisir cette occasion de faire valoir devant le Conseil-de-Ville, et aux yeux des contribuables, l'indispensable nécessité, en attendant mieux, de donner ainsi de l'ouvrage aux ouvriers sans emploi de la ville, pour ne pas courir le risque, comme il y a 3 ans, de se voir forcé de dépenser \$8,000 en pure perte à employer les nécessiteux à remuer, déplacer la pierre de l'échouïs de 1889, sous le prétexte d'élargir une voie déjà ample pour les besoins ou de se voir forcés comme l'a été le Maire de Toronto, il y a 2 ans, à faire faire pour \$5,000 de pelle-tage de neige par des gens qui ont été

ensuite les premiers à le blâmer, d'avoir ainsi gaspillé l'argent de la Cité.

Il n'y a pas un meilleur temps pour commencer cette bâtisse, la main-d'œuvre, les matériaux étant, vu le désœuvrement général, réduits au plus bas chiffre possible.

Votre comité n'exagère rien en limitant à \$150,000 le coût de la bâtisse à ériger sur le nouveau site et ce calcul est justifié par le fait que la nouvelle bâtisse de l'Hôtel Dieu de même étendue et du même nombre d'étages, ne coûte en dire de l'architecte Tanguay et de l'entrepreneur Pampalon et des autres, qui l'ont érigée, que la somme de \$135,000, nous promettant ainsi de faire avec nos \$150,000 quelque chose de tout aussi beau pour le plus grand honneur de la ville.

Nous espérons que la majorité du Conseil va ratifier cette recommandation.

LA SITUATION FINANCIÈRE

Les rapports des banques canadiennes pour octobre accusent une diminution de plus en plus marquée sur l'escompte donné au public.

Cette circonstance dénote une extrême prudence chez les grands négociants. Le total de l'escompte est de \$198,888,000, une diminution de \$885,000 sur septembre, et de \$5,996,000 sur octobre 1893.

En dépôts, il y a par contre augmentation, de 3 millions et trois quarts sur l'année dernière à pareille époque, et de deux millions sur septembre dernier.

La circulation des billets de banque a aussi augmenté simultanément avec le mouvement des produits agricoles. A la fin d'octobre, la circulation était de \$34,516,651, contre \$33,355,156 le 30 septembre, et \$36,900,000 il y a un an.

Les balances dues par les agences aux États-Unis se montent à \$22,604,212, et d'Angleterre \$4,216,625. Il y a augmentation sur les prêts à demande, le total étant de \$16,955,000 contre \$16,207,000 à la fin de septembre et \$14,681,000 il y a un an.

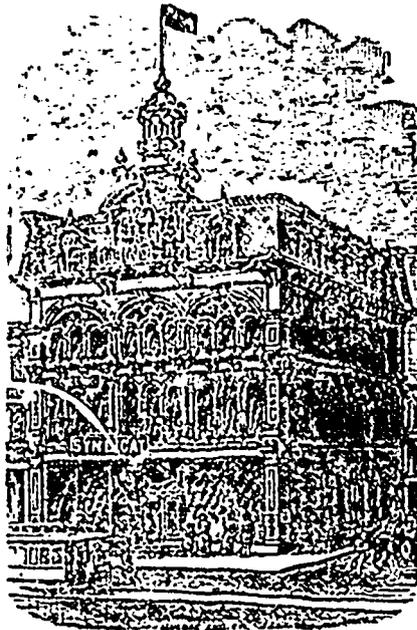
Il y a eu peu de changement sur le montant en espèces et billets du Dominion déposé par les banques le 31 octobre; mais durant l'année il y a eu augmentation de \$553,654 en espèces, et \$2,362,368 en billets du Dominion.

Les valeurs de chemins de fer en la possession des banques s'élèvent à \$8,359,000, augmentation de \$2,383,000 cette année.

—):~::~~::~:(—

Le taux de l'intérêt en France:

La Commission relative au taux de l'intérêt légal de l'argent a voté la réduction du taux légal en matière civile à 3% et à 4% en matière commerciale (M. Sarrien, rapporteur). Elle a aussi voté la liberté des conventions en matière d'intérêt (M. de Douville-Maillefeu, rapporteur).



Encombrement

— AU —

Syndicat de Québec

Reduction de 15 à 25 P. C.

Nous invitons nos pratiques et le public à venir faire leurs achats d'automne afin de profiter de la GRANDE REDUCTION que nous avons faite sur toutes nos marchandises.

De plus, nous offrons de jolis

Tweeds, Draps, Flanellette, Toile à nappo, Cachemire, Etoffes à Robes, Etoffes à Manteaux de toutes sortes

à des prix qui surprennent l'acheteur. Aussi—Nous continuerons à faire cadeau à toute personne qui achètera pour le montant de dix plâtres, son portrait fait au crayon. Hâtez-vous de profiter de ces chances. Venez voir nos prix.

Syndicat de Québec

COIN DES RUES

SAINT-JOSEPH ET DE LA GOURONNE, ST-ROCH

DROUIN, FRERES & CIE

Epiciers en gros

MANUFACTURIERS DE

VINAIGRE, EPICES, POUDRE A PATE, ETC., ETC.

Seuls propriétaires et manufacturiers de la célèbre Poudre à Pâte "COOK'S DELIGHT," des Teintures en paquet "ECLIPSE DYES" et "ENCORE DYES."

Specialite :

Tabac Canadien en Feuilles et Manufacturé

TELEPHONE 6057

E.L. ETHIER & CO.

Manufacture de

Billards

ET D'ACCESSOIRES

—000—

AUSSI—Tables d'occasion à prix réduits et jeux de quilles et boules. Les réparations seront exécutées avec le plus grand soin.

La Compagnie vient de faire l'acquisition de la célèbre BANDE COLUMBUS patentée. Ce coussin est approuvé et reconnu, sa supériorité est indiscutable.

AVIS à ceux qui veulent renouveler leur billard. On achète des tables d'occasion.

E. L. ETHIER & CIE,

88 rue St-Denis, Montréal

TÉLÉPHONE 122.

P. O. Boite 624

REID, CRAIG & CIE,

Manufacturiers de Feutre à lambris goudronné et Feutre à tapis, Carton de pulpe, Papier à imprimer et à envelopper, Sacs de papier; Commerçants de vieux métal, Etoupe, Brai, Goudron, Rosine, etc.

Engins, Bouilloires, Machineries de seconde main, à bon marché Moulins à Lorette et au Pont-Rouge, P. Q.

QUÉBEC.

La PEOPLE'S BANK de Halifax

Fondée en 1864

CAPITAL VERSE..... \$700,000

BUREAU DE DIRECTION :

PATRICK O'MULLIN, Président
JAMES FRASER, Vice-président
Hon. M. H. RICHY, CHARLES ARCHIBALD
W. J. COLEMAN

Bureau principal : Halifax, N. E.

JOHN KNIGHT, caissier.

AGENCES :

North End, Halifax, N.-E. Wolfville, N.-E.
Lambert, N.-E. Windsor, N.-E.
Canso, N. E. Shediac, N.-B.
North Sydney, C. B. Port Hood, C. B.
Edmonton, N.-B. Woodstock, N.-B.
Lévis, P. Q. Fraserville, P. Q.

Succursale de Lévis,

JEAN TACHÉ, agent

Succursale de Fraserville,

J. E. GAUDET, agent.

CORRESPONDANTS :

Ontario—Ontario Bank.
Québec—Banque de Québec.
Terrebonne—Union Bank of Newfoundland.
St Jean, N.-B.—Bank of New Brunswick
New York—Bank of New-York.
Boston—New England Nat. Bank.
Minneapolis—North Western Nat. Bank.
Londres—Union Bank of London.
Paris—Crédit Lyonnais.

LA BANQUE DU PEUPLE

Bureau principal : Montreal

ÉTABLIE EN 1834

CAPITAL PAYÉ \$1,200,000
FONDS DE RÉSERVE 600,000

Bureau de direction :

Jacques Grenier, cr. Président
George Brush, cr. Vice Président
M. Branchaud, cr. Wm. Francis, cr. : Chs.
Lacaille cr. : Alph. Leclair, cr. : A. Provost, cr. r.
J. S. BOUSQUET Caissier
Wm. RICHÉ Asst-Caissier
M. ARTHUR GAGNON Inspecteur

Succursales :

Québec, basse-ville : P. B. DU MOULIN, gérant.
Québec, St-Roch : NAP. LAVOIE, gérant.
Trois-Rivières : P. F. PANNETON, gérant.
St-Jean, Qué. : H. ST MARS, gérant.
St-Rém, Qué. : C. BÉDARD, gérant.
St-Jérôme, Qué. : J. A. THÉBERGÉ, gérant.
Montréal, rue Ste-Catherine Est : A. FOURNIER, gérant.
Montréal, rue Notre-Dame Ouest : J. A. BLEAU, gérant.
St-Hyacinthe : J. LAFRANÇOISE, gérant.

Agents en Canada :

Ontario : Molson's Bank et ses succursales.
Nouveau Brunswick : Banque de Montréal.
Nouvelle Ecosse : Bank of Nova Scotia
Hed du Prince-Edouard : Merchant's Bk of Halifax

Agents aux États-Unis :

New York : The National Bank of the Republic.
New York : Hanover National Bank.
Boston : National Revere Bank.

Correspondants en Europe :

Angleterre : The Alliance Bank Ltd, Londres.
France : Le Crédit Lyonnais, Paris.

La Banque du Peuple émet des lettres circulaires payables dans toutes les parties du monde. Pour faciliter les petites épargnes, la Banque reçoit des dépôts de tous montants depuis 25cts, à 4 p. c. comme pour les gros dépôts.

— LA —

POUDRE STANDARD A PATE

GARANTIE COMME ÉTANT

La plus Economique

La moins chère

La plus Puro

Recommandée à tous ceux qui aiment la santé
Demandez en un échantillon à votre épicer.
En vente chez tous les épiciers

Standard Baking Powder Co.

SEUL FABRICANTS,

Trois-Rivières, P. Q.

M. les Marchands pourront s'adresser à M. W.H. BAILEY, agent, 371 rue de la Reine, Québec

LE TRAITE FRANCO-CANADIEN

Le câble nous a appris mercredi que la chambre des députés français avait à son tour ratifié le traité de commerce avec le Canada.

Un bon nombre d'articles sont affectés sur le champ. Mentionnons d'une part les produits français : abolition de la surtaxe de 30 p. c. sur les vins ; réduction de moitié sur les savons de Marseille, qui paient actuellement 2 cts la lb. ; réduction du tiers sur les amandes, noix et pruneaux sur lesquels le droit actuel varie de 1c. à 3 cts. la livre.

En retour, la France admet au bénéfice de son tarif minimum les produits suivants de provenance canadienne : conserves de viandes, lait concentré, poissons d'eau douce, anguilles, poissons conservés au naturel, homards et langoustes, pommes et noires, fruits conservés, bois de construction bruts ou sciés, pavés en bois, merrains, pulpe de bois, extraits de noyer et tannin, papier communs, peaux préparées, chaussures, meubles, lames de parquet en sapin ou bois tendre, bâtiments de mer en bois.

Cette nouvelle nous réjouit. Ce qui manque à notre industrie, à l'agriculture canadienne en particulier, ce sont des marchés : le traité avec la France nous en ouvre un. Bravo !

Québec, en particulier, sera des premières à en retirer du bénéfice.

Il ne faut plus qu'une ligne directe de vapeurs pour assurer l'opération sérieuse du traité. Espérons que ce sera chose accomplie au printemps prochain.

ENCORE LE GRAND ELECTRIQUE DE HAVERHILL A QUEBEC

Sous ce titre original : "En voiture ! Prenez l'Électrique pour Québec," le Times de Haverhill (Mass.) dit :

"C'est certes une grosse affaire que d'entreprendre de construire un chemin de fer électrique de Haverhill à Québec, au Canada, presque aussi gigantesque que de poser un câble transatlantique ; mais puisque ceci s'est fait, pourquoi pas cela ? Lorsque Cyrus Field a demandé aux capitalistes du monde de prendre des parts dans sa compagnie, bien peu croyaient le projet réalisable, et beaucoup croyaient qu'il était impossible de poser un câble de cette longueur ; cependant, Cyrus Field, par son indomptable volonté, a vaincu l'impossible.

Le grand désavantage qu'il y avait à organiser une compagnie pour poser le premier câble transatlantique, c'était que la possibilité n'en avait pas été démontrée. Il en est tout autrement pour le projet d'Électrique sur Québec, les chemins de fer électriques étant chose démontrée. Il est vrai que ce genre de lignes est encore à l'enfance, mais voyez donc l'énorme chemin qu'elles ont parcouru depuis

titre usuellement. Si nous pouvons nous rendre d'ici à Newburyport en Électrique, pourquoi pa à Québec ? Nous serions tout le long sur la terre ferme. Nous n'aurions pas de mers à traverser. Si un char électrique peut marcher sur le sol du Massachusetts, pourquoi pas sur le sol du New-Hampshire, du Vermont, du Maine et du Canada ? Le projet est donc parfaitement réalisable : tout ce qu'il faut, c'est du capital et des franchises législatives.

M. Charles Corliss, de cette ville, un homme de moyen, courageux et déterminé est à la tête du projet, et tôt ou tard ils réussira, si la Législature actuelle du New-Hampshire accorde la charte nécessaire, et les travaux commenceront dès les printemps prochains.

Il n'y a pas de doute que le pouvoir électrique appliqué à la locomotive n'a pas encore atteint son développement, et la présente génération peut voyager en Électrique élevé sur un train de 100 à 200 milles à l'heure.

M. Corliss est en correspondance avec M. Geo. F. Brott, de Washington, D. C., l'inventeur du système qui porte son nom pour le transport rapide des passagers, postes et express sur chars électriques-bicycles élevés. Ce système est appliqué à la locomotion grande vitesse pour longues distances, s'adapte mieux aux grands lignes qu'aux locales, et étant tout en fer, est pratiquement indestructible. Étant élevé, il a dispense de rampes tracées, tranchées, etc., et prend peu de place en droit de passage.

Sur la ligne-mère projetée, il y aurait l'élévation nécessaire au-dessus du niveau de la neige, excepté aux traverses de routes et aux stations.

Si M. Corliss réussit, ce sera un bienfait inestimable pour la population du New-Hampshire, qui deviendra la Suisse du Nouveau-Monde. Les touristes y viendraient en foule par dizaines de milles et y dépenseraient des centaines de mille dollars. La partie pittoresque de New-Hampshire est maintenant inaccessible aux recherches des gens friands de belle nature, vu l'imperfection du système actuel de chemin de fer. Le nouveau projet ne nuirait pourtant pas aux trains à vapeur ; il prendrait plutôt la place de l'antique coche et du wagon de famille. S'il se réalise, il donnerait accès à beaucoup de mines non exploitées de l'État du granite, jetterait la prospérité sur son passage et diminuerait le nombre des fermes abandonnées.

— x : x : x —

Thomas Drennan, un empaqueteur d'huîtres de Cambridge, Ind., vient de tenter une expérience qui prouve indubitablement que la culture des huîtres est payante.

Le printemps dernier, il en captura un lot dans la rivière Nanticoke et vers le 1er juin greffa 16,000 écailles sur icelles. Non loin de celles-ci, il planta aussi des huîtres des rivières Choptank et York. Il y a quelques jours, il examina ses couches et fut très étonné de trouver un aussi grand nombre de jeunes huîtres, il y en avait trois ou quatre de greffées sur chaque écaille et les huîtres plantés avaient grossi d'une manière remarquable. M. Drennan dit que cet essai lui coûte \$1,600, mais qu'il n'accepterait pas \$4,000 pour ses bancs.

LE VIN DE RAISINS SECS EN FRANCE

On discute beaucoup, de ce temps-ci, cette intéressante question en France. On verra par la citation suivante d'un récent discours à la chambre que le raisin sec est en très grande vogue pour les vins de ménage. Pourquoi n'en ferait-on pas autant ici ?

Le vin de raisins secs, il est important de le constater, n'est jamais livré ni à l'état pur, ni sous son véritable nom au consommateur. Il ne conserve sa virginité qu'entre le fabricant et le marchand en gros qui le paye "comme tel". Le consommateur le boit à l'état de mélange et le paye comme "vin". Le Sénat n'a pas oublié le mot si souvent répété et consigné dans une lettre adressée à chacun de ses membres : "Il entre beaucoup de vin de raisins secs à Bercy ; il n'en sort jamais."

Depuis la promulgation de la loi du 24 juillet 1894, qui défend l'alcoolisation et le mouillage, le vin de raisins secs est le moyen employé pour tourner la loi. La richesse ou naturelle ou factice de ce produit en extrait sec facilite le mouillage.

Aussi la fabrication du vin de raisins secs, ralentie jusqu'au mois d'août dernier, a-t-elle été en augmentant dans les mois d'août, de septembre et d'octobre ; à tel point qu'à l'heure actuelle les cinq fabriques qui sont en activité dans la banlieue de Paris ne peuvent suffire aux demandes.

En août, la fabrication a atteint 5,600 hectolitres ; en septembre, 15,000 hectolitres. Dans les premiers vingt jours d'octobre, elle arrive à 14,000 hectolitres. On peut juger par là ce que pourra être la fabrication lorsque les arrivages de la récolte de 1894 auront pénétré en France ! La viticulture en sera profondément atteinte et le consommateur trompé. Faut-il donc laisser subsister un pareil état de choses, qui constitue la violation permanente de la loi ?

La loi du 26 juillet 1890, en autorisant pour la consommation personnelle et de famille la libre circulation des raisins secs sur simple "laisser-passer," a ouvert la porte à la fraude et sans profit pour ceux qu'elle a voulu favoriser. Le droit complémentaire de 10fr. par 100 kilos de raisins secs pouvant produire plus de 4 hectolitres comme boisson courante, n'est pas tel qu'il puisse gêner cette consommation et l'empêcher. En réalité ceux qui profitent de la faveur de la loi, par un abus de laisser-passer, sont les intermédiaires et non les ouvriers.

Le droit de douane, par sa nature, s'applique à tous les objets introduits et taxés ; la distinction entre les fruits secs allant à la fabrication et ceux destinés à la consommation familiale ne serait pas possible. Rien ne s'oppose donc à l'adoption d'une mesure qui peut enrayer, sinon complètement arrêter la fraude.

Les produits artificiels, pas plus que les produits naturels venant du dehors, ne peuvent prendre sur le marché français la place des produits du sol national. S'il en était autrement, ce serait la ruine complète de notre agriculture et de notre viticulture. Les raisins secs nés des matières amylacées prendraient la place du raisin frais et les mélasses étrangères remplaceraient la betterave.

LE BIMÉTALLISME

Un économiste français résume ainsi l'histoire de la doctrine du double étalon et ses effets sur le commerce international :

Il y a trente ans, on peut dire qu'il n'y avait au monde que deux nations industrielles : l'Angleterre et la France ; mais, depuis, toutes les autres nations ont cherché à avoir leur industrie et, pour favoriser l'essor de ces industries naissantes, toutes ont inscrit dans leur législation des droits de douane sur les produits des industries étrangères. Mais ces industries nouvelles, en augmentant leur production, n'ont pas tardé à faire baisser les prix des produits, malgré les droits de douane.

Une autre cause de baisse s'est jointe à l'excédent de la production, c'est la dépréciation de l'argent. L'argent avait été de tout temps, concurremment avec l'or, considéré comme monnaie, et le rapport de valeur entre ces deux métaux avait eu, pendant de longs siècles, une fixité remarquable ; dans l'antiquité nous trouvons la valeur de l'or supérieure de 13 fois et demi à celle de l'argent, et pendant les derniers siècles cette proportion est constamment à 15 et demi. Rien de plus fixe non plus que la valeur de l'argent sur le marché de Londres, l'once valait 60 pences et ses plus fortes variations au-dessus ou au-dessous de ce cours moyen n'ont été que de 1 penny et demi, et cela jusqu'en 1873, c'est-à-dire aussi longtemps que la frappe de l'argent a été libre en France.

C'est en 1816 que l'Angleterre devint monométalliste et reconça à la monnaie d'argent. L'Allemagne crut avantageux de l'imiter en 1871, pensant que la France ne se relèverait pas de la désastreuse guerre qu'elle avait soutenue.

La quantité d'argent jetée sur le marché par l'Allemagne occasionna la première baisse de ce métal qui détermina la France à réduire la frappe de l'argent en 1873 et à la supprimer en 1879, non seulement chez elle, mais dans tous les pays de l'Union latine. C'est à partir de cette époque que la baisse de l'argent s'accrut, et en 1893, la fermeture des hôtels des monnaies des Indes la précipite ; son rapport de valeur avec l'or passe de 15 et demi à 32.

Depuis 1893, on peut dire que l'or mesure la valeur des objets à 350 millions d'êtres humains, tandis que l'argent reste l'étalon de valeur pour un milliard deux cent millions d'êtres humains.

En effet, la Chine, le Japon, l'Inde elle-même et toutes les républiques de l'Amérique du Sud ont l'argent comme étalon de valeur, la pièce d'argent y paye la même somme de travail, la même quantité de produits qu'il y a vingt ans et voici ce qui se produit.

Un Français vendait, en Chine ou au Japon, un objet quelconque, un yen ou dollar mexicain, pièce de monnaie valant à peu de chose près notre écu de 5 francs et il gagnait 10% avant la baisse de l'argent, car il échangeait 4 yens pour une pièce d'or de 20 francs.

Aujourd'hui ce même industriel, en vendant toujours le même prix, ne retirerait de la vente de 4 objets que 4 yens valant 10 francs, et au lieu de faire un bénéfice de 10% subirait une perte de 40%. Il a dû doubler son prix de vente et demander

Baylis Manufact'g Co.

16 A 30 RUE NAZARETH
MONTREAL

Vernis

"Japans"
Wood Fillers
Blanc de Plomb
Peintures
&c., &c.

La plus considérable et la plus vieille établie des Manufactures de VERNIS au Canada.



A. L. G. DUGAL, 15 RUE N.-DAME, QUÉBEC

Grand Assortiment de
FOURRURES
CONSISTANT EN
Casques, Capots, Fêlerines, Gants, Raquettes et Souliers mous, etc.

Hector Lamontagne & Cie
MONTREAL

Marchands de Cuir, fabricants de Harnais, d'Empêignes et de Bottes Sauvages, tiennent un entrepôt à Québec et sont représentés ici par M. J. M. DORE.

Nous conseillons fortement à Messieurs les marchands de la campagne de visiter cette salle d'échantillons. Ils trouveront là ce qu'il y a de mieux en ce qui concerne le commerce de cuir et la fabrication de harnais et de bottes sauvages.

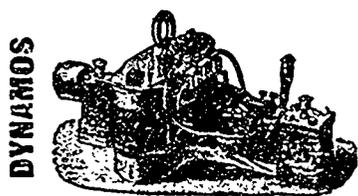
Tous seront convaincus de l'immense avantage qu'il y a de faire ses achats dans les maisons de commerce en gros à cause du choix varié des marchandises et de la différence des prix avec le détail.

Cette maison possède l'assortiment le plus considérable et le plus complet de la Puissance du Canada. D'ailleurs, elle est bien connue et sa renommée s'étend d'un bout à l'autre du Dominion.

Une visite est sollicitée au
No 147 rue St-Paul, Québec

Vis-à-vis les bureaux J.-B. Renard & Cie

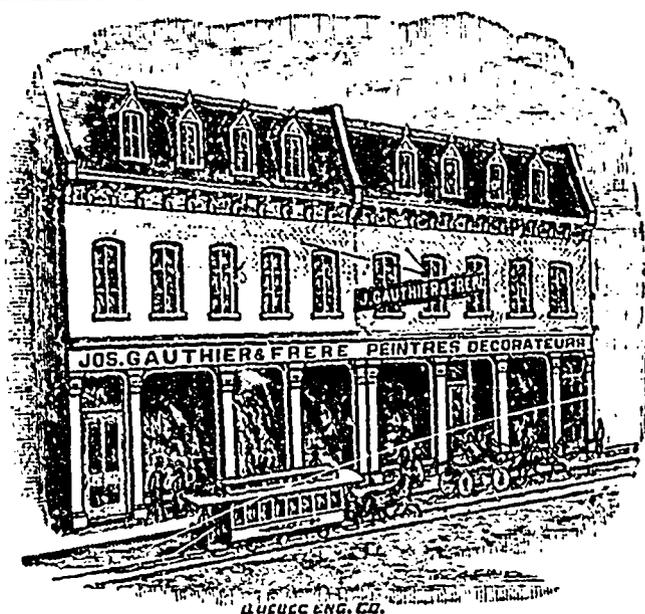
J. C. GUAY



ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

Transport de la force—TÉLÉPHONES

524, rue Saint - Valier



JOS. GAUTHIER & FRÈRE

Peintres-Decorateurs

290, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

— 000 —

Marchands de PAPIERS TENTURES (tapisseries), PEINTURES, HUILES, VERNIS, Etc., Etc.

Grand assortiment de VERRES COLORIÉS de toutes nuances et dessins pour églises et résidences privées.

O. PICARD.

A. PICARD.

O. PICARD & FILS

PLOMBIERS, GAZIERS,
FERBLANTIERS, ETC.

Constructeurs d'Appareils de chauffage

A
air
chaud,
à
eau
chaude



et à
la
vapeur

— Pose d'Appareils Electriques
les plus perfectionnés et
les plus modernes —

— INSTALLATION DE
SONNETTES ELECTRIQUES —

— 199 —
RUE SAINT-JEAN
QUEBEC.

BLOC RICHELIEU : NOS. 51, 53, 55 ET 57 RUE DALHOUSIE

et Nos 13 et 15 rue des Sœurs

JOS. HAMEL & CIE

Importateurs en gros de

Marchandises Françaises,

Anglaises, Américaines

et allemandes

QUEBEC.

(MAISON DE CONFIANCE) fondée en 1875

E Roumilhac

IMPORTATEUR

17-19, rue St-Jean, Québec

VINS DE BORDEAUX

ET DE BOURGOGNE,

CONSERVES ALIMENTAIRES.

DENNÉES COLONIALES.

Seul représentant à Québec des maisons

Guillaume Malifaud, St-Même Cognac,

Eaux-de-vie fines de Cognac,

A. Bosc & Cie, Bordeaux,

Huile d'olive doublement clarifiée.

2 yens. Mais le Japonais, devant une aussi forte augmentation, n'achète pas l'objet et cherche à le produire chez lui, il y réussit souvent et non seulement les débouchés commerciaux de l'Europe se restreignent, mais les produits fabriqués dans les pays à étalon d'argent viendront sous peu faire une concurrence insoutenable aux pays d'Europe.

Autre exemple : il y a vingt ans, un voyageur arriva de France au Japon avec 100 pièces d'or dans sa poche. Il va chez le changeur qui lui donne 400 pièces d'argent pour ces 100 pièces d'or. Il dépense à son hôtel 2 pièces d'argent par jour, 2 autres pour ses autres dépenses et a de quoi vivre ainsi pendant cent jours au Japon.

Le même voyageur a refait le voyage cette année et, arrivé au Japon, échange 100 pièces d'or, mais au lieu de 400, c'est 800 pièces d'argent qu'il reçoit ; comme les prix de son hôtel n'ont pas augmenté ni les menus frais qu'il avait à faire, il aura de quoi vivre au Japon pendant un espace de temps double, soit deux cents jours au lieu de cent, avec la même somme d'or.

Il peut aussi faire fabriquer des marchandises qu'il vendra sur les marchés d'Europe avec une prime d'exportation énorme et qui s'accroît avec la baisse de l'argent.

Ce qui est vrai pour le Japon, l'est également pour la Chine, l'Inde et les républiques du Sud-Amérique.

Cette situation est des plus menaçantes pour l'avenir de l'Europe et il importe d'y remédier en rétablissant entre les deux étalons de valeur, l'or et l'argent, l'équilibre qui n'aurait jamais dû être rompu.

Comment rétablir cet équilibre ? En constituant entre les grandes puissances financières qui sont la France, l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis d'Amérique, une convention analogue à notre Union Latine et en ouvrant tous les hôtels des monnaies à la libre frappe de l'argent.

Cette entente internationale est-elle impossible à réaliser ? Je ne le crois pas, car les quatre principaux pays qui doivent en faire la base ont de sérieux intérêts engagés en dehors même de la ruineuse concurrence que les pays à étalon d'argent pourraient faire subir à leur agriculture et à leur industrie.

La France a un stock de monnaie d'argent qui perdrait, ramené au cours de l'argent métal, environ douze cents millions.

L'Angleterre voit son industrie menacée et sa colonie des Indes ruinée par l'effort qu'elle doit faire pour arriver à lui payer en or, sept cents millions d'intérêts qu'elle lui doit annuellement, et l'Inde n'est pas son seul débiteur.

La France a aussi des intérêts à recevoir de certains pays qui, comme l'Inde, s'épuisent pour la payer. Or, on sait ce que deviennent les débiteurs qui s'épuisent.

L'Allemagne a à sauvegarder les intérêts de son agriculture et de son industrie et à éviter la perte sur le stock d'argent qu'elle détient encore.

Les États-Unis, propriétaire des plus riches mines d'argent et possesseurs d'un stock important d'argent monnayé, ont le plus grand intérêt à voir aboutir cette combinaison."

QUESTIONS D'ÉCONOMIE POLITIQUE

LES MACHINES TUENT-ELLES LA MAIN-D'ŒUVRE ?

On entend souvent poser cette question avec alarme par des pessimistes, des gens sérieux souvent, mais qui voient tout en noir.

Ces craintes nous ont toujours paru de la dernière futilité. Ce qu'on prend pour une déperdition est un simple déplacement de forces. En effet, plus la mécanique progresse, plus la population du globe augmente, et cependant plus le nombre d'ouvriers s'accroît, et plus les salaires s'élèvent.

Cette belle question a été si bien traitée par l'un des prophètes de l'école économete moderne, J. B. Say, que nous croyons devoir lui emprunter le chapitre spécial qu'il a consacré à ce sujet dans ses œuvres immortelles.

C'est au reste notre intention de relever le ton de notre journal en y insérant, de temps à autre, quelque page classique des auteurs célèbres.

L'économie politique n'est pas assez connue chez nous. L'aridité apparente de ce genre d'études paraît effrayer certain public. C'est une erreur désastreuse, car nos concitoyens de langue anglaise ne négligent pas cette éducation, eux, et ils en retirent de grands avantages dans la *struggle for life*. Comme nous nous adressons exclusivement à des hommes d'affaires, nous sommes certains d'être compris lorsque nous leur conseillerons d'exiger des maisons d'éducation où ils envoient leurs enfants, l'enseignement de l'économie politique, dût-on pour cela mettre de côté un peu de latin et de grec.

EMPLOI DES MACHINES

Sous quel point de vue devons-nous considérer toutes les machines, depuis le plus simple outil jusqu'au plus compliqué, depuis une lime jusqu'au plus vaste appareil ? car les outils ne sont que des machines simples, et les machines ne sont que des outils compliqués que nous ajoutons à nos bras pour en augmenter la puissance ; et les uns et les autres ne sont, à beaucoup d'égards, que des moyens d'obtenir le concours des agents naturels (1). Leur résultat est évidemment de donner moins de travail pour obtenir la même quantité d'utilité (2), ou, ce qui revient au même, d'obtenir plus d'utilité pour la même quantité de travail humain.

(1) On peut, en généralisant davantage, se représenter, si l'on veut, une terre comme une grande machine au moyen de laquelle nous fabriquerons du blé, machine que nous remontons en la cultivant. On peut encore se représenter un troupeau comme une machine à faire de la viande ou de la laine. Mais, dans les cas pareils, la machine ne pourrait être remplacée par aucune quantité quelconque de travail humain.

(2) Il ne faut pas perdre de vue le sens du mot *utilité* dans tous les cas de cet ouvrage : c'est la faculté donnée aux êtres de pouvoir satisfaire l'un ou l'autre des besoins de l'humanité.

Les outils et les machines étendent le pouvoir de l'homme ; ils mettent les corps et les forces physiques au service de son intelligence ; c'est dans leur emploi que consistent les plus grands progrès de l'industrie.

L'introduction des nouveautés les plus précieuses est toujours accompagnée de quelques inconvénients ; quelques intérêts sont toujours liés à l'emploi d'une méthode vicieuse, et ils se trouvent froissés par l'adoption d'une méthode meilleure. Lorsqu'une nouvelle machine, ou, en général, un procédé expérimental quelconque, remplace un travail humain déjà en activité, une partie des bras industriels dont le service est utilement remplacé demeurent momentanément sans ouvrage. Et l'on a tiré de là des arguments assez graves contre l'emploi des machines ; en plusieurs lieux, elles ont été repoussées par la fureur populaire, et même par des actes de l'administration. Ce serait toutefois un acte de folie que de repousser des améliorations à jamais favorables à l'humanité, à cause des inconvénients qu'elles pourraient avoir dans l'origine ; inconvénients d'ailleurs atténués par les circonstances qui les accompagnent ordinairement.

1o C'est avec lenteur que s'exécutent les nouvelles machines, et quo leur usage s'étend ; ce qui laisse aux industriels dont les intérêts peuvent en être affectés, le loisir de prendre leurs précautions, et à l'administration le temps de préparer des remèdes (1).

2o On ne peut établir des machines sans beaucoup de travaux qui procurent de l'ouvrage aux gens laborieux dont elles peuvent détruire les occupations. Si l'on remplace par une machine hydraulique le travail des porteurs d'eau employés dans une grande ville, il faut, par exemple, donner, pour un temps du moins, de l'occupation aux ouvriers charpentiers, maçons, forgerons, terrassiers, qui construiront les édifices, qui poseront les tuyaux de conduite, les embranchements, etc.

3o Le sort du consommateur et, par conséquent, de la classe ouvrière qui souffre, est amélioré par la baisse de la valeur du produit même auquel elle concourait.

Au surplus, ce serait vainement qu'on voudrait éviter le mal passager qui peut résulter de l'invention d'une machine nouvelle, par la défense d'en faire usage. Si elle est avantageuse, elle est ou sera exécutée quelque part : ses produits seront moins chers que ceux que vos ouvriers continueront à créer laborieusement ; et tôt ou tard leur bon marché enlèvera nécessairement à ces ouvriers leurs consommateurs et leur ouvrage. Si les fileurs de coton au rouet qui, en 1789, brisèrent les machines à filature qu'on introduisait en Normandie, avaient continué sur le même pied, il aurait fallu renoncer à fabriquer chez nous des étoffes de coton ; on les aurait toutes tirées du dehors ou

(1) Sans restreindre pour un temps et dans certains endroits l'emploi des nouveaux procédés et des nouvelles machines, ce qui serait une violation de la propriété acquise par l'invention et l'exécution des machines, une administration bienveillante peut préparer d'avance de l'occupation pour les bras inoccupés, soit en formant, à ses frais, des entreprises d'utilité publique, comme un canal, une route, un grand édifice ; soit en provoquant une colonisation, et en translation de population d'un lieu dans un autre. L'emploi des bras qu'une machine laisse sans occupation est d'autant plus facile, que ce sont pour l'ordinaire des bras accoutumés au travail,

remplacées par d'autres tissus ; et les fileurs de Normandie, qui pourtant finirent par être occupés en majeure partie dans les grandes filatures, seraient demeurés encore plus dépourvus d'occupation.

Voilà pour ce qui est de l'effet prochain qui résulte de l'introduction des nouvelles machines. Quant à l'effet ultérieur, il est tout à l'avantage des machines.

En effet, si, par leur moyen, l'homme fait une conquête sur la nature et oblige les forces naturelles, à travailler pour son utilité, le gain est évident. Il y a toujours augmentation de produit, ou diminution de frais de production. Si le prix vénal du produit ne baisse pas, cette conquête est au profit du producteur, sans rien coûter au consommateur. Si le prix baisse, le consommateur fait son profit de tout le montant de la baisse, sans que ce soit aux dépens du producteur.

D'ordinaire, la multiplication d'un produit en fait baisser le prix : le bon marché en étend l'usage ; et sa production, quoique devenue plus expéditive, ne tarde pas à occuper plus de travailleurs qu'auparavant. Il n'est pas douteux que le travail du coton occupe plus de bras en Angleterre, en France et en Allemagne, dans ce moment, qu'avant l'introduction des machines, qui ont singulièrement abrégé et perfectionné ce travail.

Un exemple assez frappant encore du même effet est celui que présente la machine qui sert à multiplier rapidement les copies d'un même écrit : je veux dire l'imprimerie.

Je ne parle pas de l'influence qu'a eue l'imprimerie sur le perfectionnement des connaissances humaines et sur la civilisation ; je ne veux la considérer que comme manufacture et sous ses rapports économiques. Au moment où elle fut employée, une foule de copistes durent rester inoccupés ; car on peut estimer qu'un seul ouvrier imprimeur fait autant de besogne que deux cents copistes. Il faut donc croire que cent quatre-vingt-dix-neuf ouvriers sur deux cents restèrent sans ouvrage. Eh bien, la facilité de lire les ouvrages imprimés, plus grande que pour les ouvrages manuscrits, le bas prix auquel les livres tombèrent, l'encouragement que cette invention donna aux auteurs pour en composer en bien plus grand nombre, soit d'instruction, soit d'amusement ; toutes ces causes firent qu'au bout de très peu de temps il y eut plus d'ouvriers imprimeurs employés qu'il n'y avait auparavant de copistes. Et si à présent on pouvait calculer exactement, non seulement le nombre des ouvriers imprimeurs, mais encore des industriels que l'imprimerie fait travailler, comme graveurs de poinçons, fondeurs de caractères, voituriers, fabricants de papiers, correcteurs, relieurs, libraires, on trouverait peut-être que le nombre des personnes occupées par la fabrication des livres est cent fois plus grand que celui qu'elle occupait avant l'invention de l'imprimerie.

Qu'on me permette d'ajouter ici que si nous comparons en grand l'emploi des bras avec l'emploi des machines, et dans la supposition extrême où les machines viendraient à remplacer presque tout le travail manuel, le nombre des hommes n'en serait pas réduit, puisque la somme des productions ne serait pas diminuée, et il y aurait peut-être moins de souffrances à redouter pour la classe indigente et

laborieuse : car alors, dans les fluctuations qui, par moments, font souffrir les diverses branches d'industrie, ce seraient des machines principalement, c'est-à-dire des capitaux, qui chômeraient plutôt que des hommes ; or, des machines ne meurent pas de faim ; elles cessent de rapporter un profit à leurs entrepreneurs, qui, en général, sont moins près du besoin que de simples ouvriers.

Mais quelque avantage que présente définitivement l'emploi d'une nouvelle machine pour la classe des entrepreneurs et même pour celle des ouvriers, ceux qui en retirent le principal profit sont les consommateurs ; et c'est toujours la classe essentielle, parce qu'elle est la plus nombreuse, parce que les producteurs de tout genre viennent s'y ranger, et que le bonheur de cette classe, composée de toutes les autres, constitue le bien-être en général, l'état de prospérité d'un pays (1). Je dis que ce sont les consommateurs qui retirent le principal avantage des machines : en effet, si leurs inventions jouissent exclusivement pendant quelques années du fruit de leur découverte, rien n'est plus juste ; mais il est sans exemple que le secret ait pu être gardé longtemps. Tout finit par être su, principalement ce que l'intérêt personnel excite à découvrir, et ce qu'on est obligé de confier à la discrétion de plusieurs individus qui construisent la machine ou qui s'en servent. Dès lors, la concurrence abaisse la valeur du produit de toute l'économie qui est faite sur les frais de production ; c'est alors que commence le profit du consommateur. La mouture du blé ne rapporte probablement pas plus aux meuniers d'à présent qu'à ceux d'autrefois ; mais la mouture coûte bien moins aux consommateurs.

Le bon marché n'est pas le seul avantage que l'introduction des procédés expéditifs procure aux consommateurs : ils y gagnent, en général, plus de perfection dans les produits. Des peintres pourraient exécuter au pinceau les dessins qui ornent nos indiennes, nos papiers pour tentures ; mais les planches d'impression, mais les rouleaux qu'on emploie pour cet usage, donnent aux dessins une régularité, aux couleurs une uniformité que le plus habile artiste ne pourrait jamais atteindre.

En poursuivant cette recherche dans tous les arts industriels, on verrait que la plupart des machines ne se bornent pas à suppléer simplement le travail de l'homme, et qu'elles donnent un produit réellement nouveau en donnant une perfection nouvelle. Le balancier, le laminoir exécutent des produits que l'art et les soins du plus habile ouvrier n'accompliraient jamais sans ces puissantes machines.

Enfin, les machines font plus encore : elles multiplient même les produits auxquels elles ne s'appliquent pas. On ne croirait peut-être pas, si l'on ne prenait pas la peine d'y réfléchir, que la charrue, la herse et d'autres semblables machines, dont l'origine se perd dans la nuit des

(1) Il peut sembler paradoxal, mais il n'est pas moins vrai que la classe ouvrière est, de toutes, la plus intéressée au succès des procédés qui épargnent la main-d'œuvre, parce que c'est elle, c'est la classe indigente qui jouit le plus du bas prix des marchandises, et souffre le plus de leur cherté. Si l'on ne pouvait encore réduire qu'à force de bras le froment en farine, certainement l'ouvrier aurait plus de peine à atteindre au prix du pain ; et si l'on n'avait pas inventé le métier à tricoter, il ne porterait pas de bas.

temps, ont puissamment concouru à procurer à l'homme une grande partie, non seulement des nécessités de la vie, mais même des superfluités dont il jouit maintenant, et dont probablement, sans ces instruments, il n'aurait jamais seulement conçu l'idée. Cependant, si les diverses façons que réclame le sol ne pouvaient se donner que par le moyen de la bêche, de la houe et d'autres instruments aussi peu expéditifs ; si nous ne pouvions faire concourir à ce travail des animaux qui, considérés en économie politique, sont des espèces de machines, il est probable qu'il faudrait employer, pour obtenir les denrées alimentaires qui soutiennent notre population actuelle, la totalité des bras qui s'appliquent actuellement aux arts industriels. La charrue a donc permis à un certain nombre de personnes de se livrer aux arts, même les plus futiles, et, ce qui vaut mieux, à la culture des facultés de l'esprit.

Les anciens ne connaissaient pas les moulins : de leur temps, c'étaient des hommes qui broyaient le froment dont on faisait le pain ; on estime que la chute d'eau qui fait aller un moulin équivaut à la force de cent cinquante hommes. Or, les cent cinquante hommes que les anciens étaient forcés d'employer de plus que nous, en place de chacun de nos moulins, peuvent de nos jours trouver à subsister comme autrefois, puisque le moulin n'a pas diminué les produits de la société ; et en même temps leur industrie peut s'appliquer à créer d'autres produits qu'elle donne en échange du produit du moulin, et multiplie ainsi la masse des richesses.

J.-B. SAY.

Notre vieille cité n'entend pas laisser s'éteindre sa réputation bien établie qu'elle s'est acquise dans une des principales industries de la Province : celle du cuir et des chaussures. On sait que Québec a été, à vrai dire, le berceau de cette industrie. Elle est encore aujourd'hui le grand centre de fabrication et de distribution de tout le Dominion dans le commerce de chaussures.

Nous voulons aujourd'hui mentionner spécialement un établissement qui fait honneur à Québec : la maison Jobin & Rochette, dont les succès et l'esprit d'entreprise et de progrès attirent sérieusement l'attention du commerce. A la dernière exposition provinciale, les produits de la maison Jobin & Rochette ont créé une sorte de sensation. Le jury a reconnu l'exceptionnel mérite des chaussures fabriquées par cette maison en lui décernant d'emblée la médaille d'or spécialement accordée par l'hon. M. Shehyn, M. P. P. pour la meilleure exposition de chaussures. C'était l'une des plus hautes récompenses que pussent désirer les exposants, et elle fait assez l'éloge de ceux qui l'ont méritée.

Si l'on veut un article supérieur, recommandé par-dessus tout autre, qu'on s'adresse donc directement à la maison Jobin & Rochette, dont le siège d'affaires est au coin des rues Colomb et Voltigeur à Québec. Les marchands des villes et campagnes qui nous lisent, et qui ne connaissent pas déjà cette excellente adresse feraient bien de donner une commande d'essai à MM. Jobin & Rochette ; ils la renouvelleront bientôt, car ils constateront sur le champ combien un bon article est facile à vendre.

UN SYMPTOME A SURVEILLER

Un grand nombre de personnes atteintes de rhume se plaignent d'être incommodées au réveil par un amas de mucosités ou de glaires qui se sont accumulées pendant le sommeil. Il faut, pour les expulser, faire des efforts de toux pénibles et qui provoquent même quelquefois des vomissements. Lorsqu'on néglige ce symptôme, la production de ces mucosités augmente et s'accompagne d'oppression. C'est le catarrhe qui s'installe et demeure dans les bronches. Parmi les médicaments recommandés pour prévenir cette fâcheuse maladie, le *Baume Rhumal* est le plus employé. De nombreux malades ont témoigné de l'efficacité merveilleuse de ce précieux médicament. Prix du flacon : 25 cts dans toutes les pharmacies. En gros chez W. BRUNET & CIE.

— : 000 : —

RETAILLES ET COUPONS

Le discours du Trône annonce qu'il y a maintenant 1450 beurrieres et fromageries dans la province de Québec. C'est une augmentation de 400 depuis l'an dernier.

PHASE DE LA LUNE—Nouvelle lune, mardi 37 novembre, à 3.54 a.m.

On annonce la mort de M. A. F. Lay, du Saut Montmorency.

Ingénieur distingué, M. Lay se rendit au Saut-Montmorency il y a vingt-six ans pour prendre la haute surveillance des immenses scieries des MM Hall, surveillance qu'il a exercée jusqu'à leur fermeture il y a treize ans. Il mit ensuite son expérience au service de la compagnie de lumière électrique. Il y a quelque temps, sur l'avis de ses médecins, M. Lay se rendit à Danville, espérant que ce climat plus doux serait plus favorable à sa santé défaillante, mais les progrès de la maladie ne purent être enrayés. En un mois M. Lay était conduit au tombeau. Il est décédé à Danville, à la résidence de son beau-frère M. Boutelle.

Une assemblée d'hommes d'affaires s'est tenue ces jours derniers chez D. Arcand, courtier de cette ville, et cette assemblée a décidé de former une compagnie avec un fort capital pour faire le commerce des machines en général, machines agricoles et autres. Les hommes d'affaires présents à l'assemblée se sont fait donner tous les renseignements possibles sur ce genre d'affaires, sur l'importance du marché, le prix coûtant des machines, le prix vendant, le montant du capital nécessaire pour mener à bonne fin une entreprise de ce genre.

L'assemblée a été pleinement satisfaite des explications données par MM. Vidal Fils & Cie, et les hommes d'affaires présents ont admis qu'une compagnie avec une bonne administration ferait certainement des affaires très payantes, et ils ont décidé de préparer un prospectus qui sera distribué à tous les hommes d'affaires et capitalistes de Québec et des environs.

M. l'échevin Gignac, de cette ville, a acheté de la manufacture Paré toutes les machines servant à la fabrication des boîtes,

Nous ne saurions trop recommander aux marchands qui tiennent à être bien outillés, de s'abonner au répertoire de l'Agence mercantile R. G. Dun & Co.

Il ne faut pas oublier que cette puissante institution a un grand bureau d'informations établi à Québec, et se trouve ainsi dans toutes les conditions voulues pour être bien renseignée sur le mouvement commercial du district. Cette agence est sous la direction de M. Graham, qui, pour son amour du travail et sa courtoisie, est très estimé dans le monde des affaires à Québec.

AVIS DE FAILLITE

IN RE

JEAN PLAMONDON,

Manufacturier de chaussures, Québec, **INSOLVABLE**

MARDI, le 4 décembre prochain à 10 h. a. m., au bureau du curateur soussigné, sera vendu à l'encherre publique l'immeuble ci-après décrit, savoir :

Les lots numéros mille trente-deux (1032) et mille trente-neuf (1039) formant un seul et même immeuble, du cadastre officiel pour le quartier Jacques Cartier de la Cité de Québec.

Cet immeuble consiste en cette magnifique maison située coin est des rues Saint-Joseph et Dorchester, Québec, occupée actuellement par 4 locataires entre autres la Banque Nationale et Foisy & frère. Les lots mesurent environ 50 pieds de front rue St-Joseph et 26 pieds rue Notre-Dame des Anges, et la profondeur qu'il peut y avoir entre la rue St-Joseph et la rue Notre-Dame des Anges.

Cet immeuble sera vendu à charge de toute hypothèque, rente foncière, taxes de la cité, etc., et sujet aux baux actuels.

On pourra consulter au bureau du curateur soussigné le mémoire de toutes les charges dont la propriété est grevée, copie des baux, etc.

D. ARCAND,

Curateur.

Québec, 17 nov. 1914.

Ventes par le Sherif

KAMOURASKA

KING Brothers contre SIMÉON GAGNÉ
Un emplacement à Ste-Anne de la Pocatière, Nos 61 et 63 du cadastre, avec maison, boutique, etc. Un autre emplacement au même lieu, partie No 78, avec moulin, etc. Vente à Ste-Anne le 7 décembre. Bref rapp. le 7 déc.

FERDINAND LUCAS contre F X BERNARD
et Bernard saisissant pour ses frais.
Un emplacement à la Riv. du Loup, 3 perches 6 pieds front, No 18 du cadastre. Vente le 7 déc. Bref rapp. 19 déc.

ALFRED GUAY contre AUGUSTE KIROUAC.
Un emplacement en la ville de Fraserville, No 202 du cadastre, avec maisons. Un emplacement au Vill. de Cacouna, No 170 du cadastre, avec bâtisses. Vente le 28 déc. Bref rapp. 31 janvier

L'Hotel Riendeau

est un hôtel de première classe, situé au centre de la ville, tenu d'après les modes américains et européens. Peut loger à l'aise 200 hôtes. Le touriste n'a qu'à monter au pavillon sur le toit pour jouir des vues incomparables de la ville et du fleuve St-Laurent.

Les prix sont des plus raisonnables comme on peut en juger. \$2.00 à \$3.00 par jour, suivant la chambre qu'on occupe.

Une visite est respectueusement sollicitée.

JOS. RIENDEAU.

58-60 JACQ.-CARTIER SQ.

MONTREAL.

Veilleux & Langlais

SUCCESEURS DE FEU A. BASSYLA

MARCHANDS DE CHAUSSURES

Clagues, Parbossus, Bas, Bottes, Etc.

En gros et en détail

Nous conseillons fortement à MM. les Marchands de la campagne de visiter notre magasin, ils trouveront là ce qu'il y a de mieux en ce qui concerne le commerce de la chaussure. Tous seront convaincus de l'immense avantage qu'il y a de faire ses achats dans notre établissement de commerce en gros et en détail à cause du choix varié des marchandises et de la différence des prix avec le détail. Cette maison possède l'assortiment le plus complet.

Une visite est sollicitée au No.

189-189½ rue St-Joseph, St-Roch

TELEPHONE 702

QUEBEC.

FRADETTE & RIVERIN

TELEPHONE 1012

Epiciers et Marchands de Vins

Fruits et Conserves Alimentaires

THÉS UNE SPÉCIALITÉ

Premier choix de Champagne, Chartreuse, Curacao et Vermouth.

171 Rue St-Jean Québec

*Manufacture Par-sienne : 481 et 483
rue Notre Dame, Montréal.*

J. RAMETTE

MANUFACTURIER DE

Savons de toilette fins, Savons à base d'huile de coco pour bébés.

Spécialité : Savon castille français et savon glycérine transparent.

J. T. Abel

MARCHAND

D'Épicerie, Vins et Liqueurs

Spécialités : Beurre, Fromage, Thé et Café.

23 ST-VINCENT, MONTREAL

TELEPHONE BELL : 100

PICHAULT & CONTANT

Pharmaciens et Chimistes

GROS ET DÉTAIL

1475 Rue Notre-Dame

Coin de la rue Bouscours

MONTREAL

POSTE DE COMMEGE

A VENDRE

MM Brunel, Laurent & Cie, abandonnant les affaires à leur vieux partenaire, offrent maintenant en vente leur magnifique propriété.

Ces messieurs seraient disposés à louer leur magasin à un syndicat ou toute personne qui achèterait leur fonds de commerce.

Pour plus d'informations, s'adresser aux propriétaires ou au notaire BOLLÉ

BRUNET, LAURLANT & CIE.

QUÉBEC, 30 NOVEMBRE 1894

LA SEMAINE COMMERCIALE

Nous empruntons les informations suivantes au dernier bulletin hebdomadaire de R. G. Dun sur la situation commerciale aux États-Unis :

Il y a quelque changement pour le mieux. L'amélioration est lente, pas très distincte ça et là ; tout de même les indices sont un peu plus marqués que la semaine dernière. Le plus important de tous, c'est que le travail trouve plus d'emploi, par suite de plus de demande dans l'ensemble pour les produits manufacturés.

En somme, le prix des produits agricoles ne s'améliore guère, mais la perspective est plus encourageante et le volume des transactions augmente. Une légère prime sur l'or, la première depuis 1878, existe naturellement quelques commentateurs, bien qu'étant de la plus petite fraction et apparemment due à des causes temporaires.

Le marché aux blés a perdu cette semaine le "cent" gagné la semaine dernière ; les recettes de l'ouest sont plus fortes comme du reste l'exportation transatlantique : 567,711 minots contre 793,600 l'an dernier, mais c'est une quantité encore négligeable comparée à celle qui reste en stock. Les bulletins de l'étranger ont été plus encourageants cette semaine, bien qu'il reste acquis que la récolte du blé dans le monde entier hors des États-Unis est probablement la plus forte qu'on ait jamais vue. Le maïs a décliné de 1½c. par suite de plus forts arrivages.

La demande étrangère pour le coton continue à être considérable, l'exportation ayant dépassé de 50,000 ballots celle de la même semaine l'an dernier, mais les arrivages se maintiennent aussi plus forts que l'an dernier à pareille date ; le prix a cependant monté de ¼.

Les ventes de laine ont encore augmenté cette semaine, bien que restant au-dessous du chiffre de l'an dernier ; pour la quatrième semaine de novembre, elles ont été de 12,259,300 livres, contre 17,590,521 l'an dernier.

On rapporte qu'un chantier américain a reçu commande pour construire trois croiseurs armés pour la Russie, ce qui va donner un surcroît de travail pour quelques années, et qu'un contrat de 10,000 tonneaux de tuyaux d'acier pour Tokio va probablement être adjugé à une maison du Sud.

Les faillites pour deux semaines de novembre ont été d'un montant modéré, les passifs étant de \$5,602,303, dont \$1,713,466 dans l'industrie, est \$3,831,289 dans le commerce. Pour la même semaine l'an dernier, ils étaient de plus de \$7,200,000. La semaine dernière, il y a eu 322 faillites, contre 385 l'an dernier.

Le marché au charbon est bien démolé. Il se vend dans le port de New-York à \$3.10, il faut dire que c'est du vieux charbon de deux ans de quai.

Bien que les cotations du sucre brut et raffiné restent aux mêmes chiffres que la semaine dernière, le ton du marché est décidément plus ferme aux États-Unis.

LA SEMAINE A QUÉBEC

Québec, 30 nov. 1894.

On a inauguré solennellement, il y a quelques jours, un petit chemin de fer qui promet : le Lotbinière & Mégantic, qui va de Lyster (Mégantic) à Ste-Philomène (Lotbinière), en attendant qu'il soit prolongé jusqu'au fleuve à St-Jean Deschailons. Cette ligne traverse l'une des plus riches régions de landes fertiles, qui vont se trouver tirées de l'isolement. Lotbinière et Mégantic sont deux comtés progressifs, où les affaires et transactions de tous genres sont déjà considérables. On peut en juger par le nombre et le volume des transactions foncières que rapporte cette semaine le régistrateur de Lotbinière. Toutes nos félicitations aux promoteurs de l'entreprise, parmi lesquels se distinguent les députés des deux comtés, M.M. James King et E. H. Laliberté, qui n'ont rien épargné pour la mener à bonne fin.

Nous parlions il y a quelque temps l'une nouvelle grande pulperie qu'une compagnie américaine est sur le point d'établir à Notre-Dame des Anges, sur le chemin de fer des Basses-Laurentides. La "Glens Falls Paper Company" vient d'envoyer son gérant pour se rendre compte des opérations en cours sur les "limites" qu'elle a récemment acquises dans la vallée de la Miquick. Cette puissante maison fait un abattage énorme dans les districts voisins de Trois-Rivières et Québec. Elle s'attend à faire 600,000 billots sur le St-Maurice cet hiver et 200,000 sur la Batiscan. Bien des gens voient cette extermination d'un mauvais œil ; l'hon. M. Joly de Lotbinière a écrit récemment à l'Électeur pour protester contre l'encouragement donné à ce genre d'exploitation. Nous ne saisissons pas bien l'objection : l'épinette est un bois méprisé, jusqu'ici sans valeur ; or, notre épinette rabougrie est justement le meilleur bois de pulpe, et nous en avons des forêts sans fin. Pourquoi ne pas convertir en argent ce bois mort ? Nous comprenons que l'exportation à l'état brut n'est pas précisément une affaire brillante. Il faut à tout prix que ce bois soit mis en pâte à papier ici même. Aussi apprenons-nous avec plaisir que la Glens Falls Co. se propose de bâtir une pulperie au coût de \$150,000 à Notre-Dame des Anges. On ne se fait pas d'illusions des proportions qu'a prises la fabrication du papier de bois aux États-Unis. Un seul journal de New-York vient de signer un contrat pour sa fourniture de deux ans ; 30,000 tonneaux, d'une valeur de \$1,500,000. Comme il y a de l'épinette jusqu'à 500 milles au nord de Québec, si les Américains se mettent en tête de venir chercher ici leur pulpe, il y aura de quoi faire la fortune du chemin de fer du lac St-Jean et de celui des Basses-Laurentides et bâtir le fameux pont entre Québec et Lévis.

La mort du regretté H. A. Bédard, dont les funérailles ont été solennellement célébrées lundi dernier par plusieurs sociétés musicales et commerciales de Québec, a amené quelques changements dans le personnel de son bureau de liquidation. M. Elz. Pelletier, de la maison Gauvreau & Pelletier, abandonne le commerce et vient de signer un acte de société avec M. Jobin, qui depuis une

couple d'années dirigeait les affaires du bureau de M. Bédard.

Nous pourrions annoncer prochainement l'ouverture d'une nouvelle succursale de banque dans un centre important du district.

La semaine a été assez bonne ; la neige et les beaux chemins semblent ranimer les affaires.

Il n'a été enregistré que trois faillites depuis la semaine dernière.

Produits — L'exportation du beurre et du fromage est arrêtée pour l'hiver. Pas de changements dans les cotations. On nous signale une hausse de 5c. sur les patates.

Epiceries. — On note cette semaine une baisse de ¼c. sur les sucres blancs. Les cotations nouvelles sont : granulé 4½c, extra ground 5½ à 6 cts, sucre en morceaux 5½ à 5½. Les jaunes restent stationnaires. Pourquoi cette bizarrerie ? C'est tout simplement que le marché est inondé de sucre de betterave allemand, repoussé du marché américain par le tarif Cornuan. Les prix des raffineries canadiennes sont tellement élevés que les Allemands trouvent encore profit à nous envoyer leur sucre blanc à meilleur marché que celui qui est fabriqué ici. Il serait à souhaiter que le jaune eût de la concurrence à son tour.

Drogues et produits chimiques. — La quinine monte légèrement depuis une quinzaine quoique les manufacturiers n'aient pas encore augmenté leur prix. Aucun changement dans l'acide tartrique, les prix de la fin d'octobre restent les mêmes. L'acide citrique est tranquille. La dernière avance sur la glycérine avait induit les joblers à augmenter leurs stocks dans l'espérance que la hausse se continuerait ; malheureusement pour eux, aucun changement favorable depuis plusieurs jours. La demande pour la morphine est active et les prix sont montés. Le haut prix offert pour la crème de tartre ne s'est pas continué et aujourd'hui le marché est très tranquille. Il y a peu de demande pour le borax et il est à bas prix. Le safran américain est très cher. Les fleurs d'arnica sont à bas prix et la récolte est bonne. Le mince est un peu plus cher qu'en octobre. Le prix du menthol est ferme. La santoline se vend à bon marché. La gomme de kino continue à être rare et elle est de mauvaise qualité. La cocaïne avance beaucoup depuis quelques jours.

(Bulletin du commerce, dernière heure)

Noël & Cie., quincailliers, St-Roch. — Balance du stock, pour \$1177, vendu à A. Dombrowski à 74½c.

G. Désiré Lemieux, quincaillier, St-Roch. — Stock au montant de \$1585.75 vendu à 63½ à H. et J. Young ; crédits à 34c à A. Morency.

Royer & Lacha., Québec. — Assemblée des créanciers convoquée pour le 1er décembre.

Charles Martel, épicier, Québec, a composé à 50c. à 2, 4 et 6 mois.

F. X. Soucy, épicier, Québec, A. Dion nommé curateur.

COURS ET STOCKS

COURS STERLING

New-York, 20 nov., 11 h. a. m.—A vue, 4.88 1/2.
Soixante jours, 4.87.

Bourse de Montréal

Montréal, 29 nov. 1894.

Canadian Pacific Railway, 59 1/2 à 59 1/2
Duluth Com., 4 à 3.
Duluth Preferred, 15 à 8 1/2
Commercial Cable Company, 139 1/2 à 139 1/2
Montreal Telegraph Company, 154 à 153
Richelleu & Ontario Nav. Co., 80 à 83
Montreal Street Railway, 156 1/2 à 156 1/2
Ventes, 100 à 156 1/2; 20 à 156 1/2
Montreal Gas Company, 185 1/2 à 185
Bell Telephone Company, 154 à 153 1/2
Royal Electric Light Company, 140 à 126
Bank of Montreal, 225 à 212 1/2
Quebec Bank, 126 offert
Ontario Bank, 108 à 105 1/2
Banque du Peuple, 125 à 123
Molson's Bank, 165 offert
Bank of Toronto, 200 à 240
Banque Jacques-Cartier, 117 1/2 demandé.
Merchants Bank, 164 1/2 à 163.
Merchants Bank of Halifax, 151 offert
Banque Nationale, 56 offert
Eastern Townships Bank, 140 demandé.
Union Bank, 100 offert
Bank of Commerce, 140 à 137 1/2
Imperial Bank, 184 à 181 1/2
North-West Land Company, 60 demandé
Montreal Cotton Company, 127 1/2 à 120
Canada Colored Cotton Company, 60 à 50
Dominion Cotton Company, 96 1/2 à 93 1/2

Bourse de New-York

New-York, 29 nov. 1894.

Atcheson, 5
C. B. & Q., 69 1/2
Canada Pacific, 59 1/2
Canada Southern, 50 1/2
Delaware & Hudson, 128
Delaware & Lackawanna, 159 1/2
L. & N., 53 1/2
Lake Shore, 133 1/2
Michigan Central, 97
Northern Pacific, 4 1/2
Northern Pacific, preferred, 17 1/2
North Western, 98 1/2
New-York Central, 88 1/2
Rock Island, 60 1/2
St. Paul, 58 1/2
St. Paul, preferred, 116 1/2
St. P. M. & M., 108
Union Pacific, 11 1/2
Western Union Telegraph, 78 1/2

— : o : —

MARCHÉ DE DÉTAIL DE QUÉBEC

Québec, 29 nov.

Bœuf, 1^{er}o qual., p. 100 lbs \$9.00
" 2^e " " 8.00
" 3^e " " 6.00 à 7.00
" par livre.....0.05 0.12
Veau, "0.10 0.12
Mouton, "0.08 0.10
Agneau du printemps.....3.00 4.00
Porc frais, par 100 lbs.....6.75 7.50
" par livre0.12
Porc, salé, par baril18.50 19.00
" par livre.....0.12 0.12
Jambon, frais, par livre...0.08 0.08 1/2
" fumé, "0.10 1/2 0.13
Fleur, procédé cylindrique
Hungarian, par baril.3.50 4.00
Extra, " 3.15 3.25
Forte à boulanger " 3.60 3.85
Extra du printemps, " 2.90 3.00
Supersfine, " 2.70 2.80
Fino, " 2.50 2.60
Farine en poe', 98 lbs....1.60 1.75
Farine d'avoine, par baril.4.70 4.90
Blé d'Inde, blanc, " 3.00 3.10
" jaune, " 3.00 3.10
Saumon, No 1, brl 200 lbs.14.50 15.00
" par livre...0.10 0.10

Morue verte, par baril....4.00 4.25
" par livre....0.04 0.00 1/2
" par quintal...4.50 4.75
Huile de morue, par gallon.0.34 0.35
Hareng Labrad., No 1, brl.5.25 5.75
Volailles, par couple0.70 1.00
Poulets du printemps, p. c.0.60 1.00
Dindes, par couple.2.00 3.00
Bécassines1.00
Perdrix0.40 0.50
Canards noirs.....1.00
Patates (early rose) minot.0.35 0.50
Avoine, par minot, 34 lbs..0.38 0.40
Beurre, salé, par livre.....0.18 0.22
" frais, "0.20 0.22
" pains, "0.25 0.30
Fromage, par livre.....0.12 0.12 1/2
Œufs, par doz.....0.18 0.25
Foin, par 100 bottes.....6.00 6.50
Paille, "4.00 5.00
Bois, par corde (2 1/2 pieds)...3.50 4.50
" " (3 pieds)...3.50 5.50

— : o : —

MOUVEMENT MARITIME

Arrivés de Québec

Bona (s), Leach, Greenock, 21 nov.
Zdmondsley (s), Muir, Greenock, 22 nov.
Mindet, Eliason, Queenstown, 23 nov.
Lynton (s), Holman, Liverpool, 26 nov.

Arrivés de Montréal

Concordia (s), Scott, Bristol, 23 nov.
Fremont (s), Tait, Londres, 24 nov.
Avicena (s), Baxter, Londres, 26 nov.
Bangore Head (s), Brennan, Belfast, 25 nov.

Arrivés du Canada

America, Franzen, Glasgow, 24 nov.

Arrivés dans le port de Québec

24 nov—SS Thames, Couillard, Sydney,
Ross & Cit, pour Montréal, charbon.
27 nov—SS Polino, Lachance, Sydney,
Ross & Cic, charbon.

AVIS

TOUTES PERSONNES étant endettées ou ayant des réclamations contre feu Henry A. Bédard, en son vivant comptable public, sont priées de régler ou produire leurs réclamations immédiatement aux soussignés.

E. B. GARNEAU,
O. JOBIN,

Exécuteurs testamentaires.

BUREAU : 125 rue St-Pierre,
Québec.
Québec, 29 novembre 1894.

LE

"Marché Français"

Journal quotidien Commercial, Agricole et Maritime

6, place du Louvre, Paris

Indépendamment de sa spécialité pour les céréales et farines, qui en fait un journal unique dans cette partie, le *Marché Français* renseigne sur les sucres, huiles, pétroles, vins, alcools, viandes, bestiaux, café, riz, laines, cotons, féculs, pommes de terre, fourrages, légumes secs et tous autres produits.

Sept numéros par semaine
On s'abonne aussi à 1, 2 ou 3 numéros au choix.

Silvous Toussez
PRENEZ ILE
BAUME
RHUMAL
En vente partout
25 Cts la Bouteille

F. GOURDEAU & FRERE
Tanneurs et Corroyeurs
MARCHANDS DE
Cuirs, Findings et Peaux, Importateurs de cuirs français, anglais et américains.
Exportateurs de cuirs domestiques.
Manufacturiers de Chèvre Dongola, Chèvre à l'huile.
302, RUE ST-VALIER
QUEBEC

Oct. T. Poitras
Successeur de Drolet & Poitras
ÉTABLI EN 1835
Farine, Grains, Produits et Provisions en gros.
Farines Forte à boulanger, Patent, Roller, Extra et Commune, de toutes qualités.
Lard, Saïndoux, Sel, Beurre, Fromage, Gruau, Pois chaudié, son, Gru.
Blé, Orge, Pois, Avoine, Fèves, Etc.
Correspondance sollicitée.
RUE DALHOUSIE, QUEBEC

LANCLOIS & PARADIS
IMPORTATEURS
QUEBEC
Eaux de Vie, Vins et Liqueurs des premières maisons européennes
Assortiment considérable de CAFÉS, THÉS, EPICES, etc., etc., de qualités indiscutables.
Echantillons sur demande.
Prix défiant toute compétition.
CORRESPONDANCE SOLICITÉE.

VANDRY & MATTE
PLOMEIERS
Chauffage à eau chaude et à la vapeur
Éclairage au gaz et à l'électricité
Rue St-Jean
QUEBEC.

En mains
GOOD
COAL
ALWAYS
GEO. M. WEBSTER & CO,

BULLETIN DES FAILLITES

QUÉBEC

Bulstrode

Champagne & Senez, mag. gen. actif ann. en vente le 28 courant.

Montréal

W. F. Beck, vaisselle, assemblée des créanciers le 27 courant.

N. Gauthier & Cie, entrep. stock ann. en vente le 29 courant.

Perreault & Cie, ébéniste, C. Desmar-teau nommé curateur.

J. Perreault, mag. gen. offre de composer.

Rolland & Bros, ébénistes, actif pour être vendu.

O. Vinette, chauss. stock ann. en vente le 27.

C. E. Brodeur, plombier, ass. des créanciers le 1 dec.

Canada Printing Co. actif vendu le 30 courant.

A. L. C. Merrill, tapis, ass. des créanciers le 3 dec.

Rolland & Bro. ébéniste, actif pour être vendu le 30 courant.

O. Vinette, chauss. actif ann. en vente le 4 dec.

Gaudry & Leclair, cordonniers, actif annoncé en vente le 5 dec.

R. G. Gaucher, quin. offre de composer.

H. F. Horner, chapelier, consent à faire cession.

Imperial Waterproof Paper Co., cession.

I. Rivet & Cie., nouv., actif annoncé en vente le 5 dec.

St-Henri

A. Samyé & Cie., nouv., actif annoncé en vente le 5 dec.

St-Laurent

E. Chabot & Cie., mag. gén. assemblée des créanciers le 6 dec.

Québec

Royer & Lachance, nouv., cession. N. Matte nommé gardien provisoire.

St-Stanislas de Kotska

Ed. Collette, hôtelier, ass. des créanciers le 1er dec.

Sherbrooke

Royal Corset Co., actif ann. en vente le 3 dec.

ONTARIO

Toronto

T. R. Allison, épiciier, compose à 30 cts dans la piastre.

Dame R. W. Williamson, cession à J. Watkins.

Brantford

Sims Edwin, agent, cession à G. H. Muirhead.

Parry Sound

Alex. Logan, cession à A. L. Haight.

Warkworth

B. Bennem, forgeron, cession à J. Finlay.

Fergus

Hugh Mitchell, mag. gén., stock vendu à 50c. dans la piastre.

Hillsdale

P. J. Frawley, épiciier, etc., cession à G. Shortreed.

Paris.

T. G. Watson, quin. stock vendu à 40c. dans la piastre.

Sudbury

McEwan & Co, habillements, etc., assemblée des créanciers le 3 dec.

Sutton

W. R. Barnard & Cie, mag. gén. stock annoncé en vente le 5 dec.

Teeswater

Dame Nixon, couturière, stock vendu à 25c. dans la piastre.

MANITOBA

Winnipeg

M. B. Lee & Co. modistes, cession à S. A. D. Bertrand.

Yorkton

N & D. Livingstone composent à 60c dans la piastre.

COLOMBIE ANGLAISE

Nanaimo

J. A. Caldwell, tailleur, compose à 60c dans la piastre.

Biens de W. J. Spear & Co., marchands de musique, vente par le syndic et abandon des affaires.

Union Mines

James Abrams, habillements.

NOUVEAU BRUNSWICK

St-John

T. H. Hall, libraire cession.

—o:0:0—

REGISTRE DU COMMERCE

QUÉBEC

Contreleur

Richard & Lamoureux, mag. gen. nouv. société.

Lévis

Marc Couture, chauss. incendie par tiel.

Jos. Loisselle, tailleur, incendié.

Montréal

A. F. Bishop & Cie, vaisselle, maintenant sous le nom de A. T. Wiley & Cie.

Drouin & Rueile, entrep. associés.

Gaudry & Leclair, chauss., offre ses affaires en vente.

K. Ishikawa & Cie, mchds. associé

J. B. Laplante, imp. Dame J. B. Laplante faisant affaires sous ce nom.

John Osborn, fils & Cie, dissolution; C. S. Osborn se retire, les autres associés continuent sous le même nom.

T. L. Clarke & Co., actif ann. en vente le 30 courant

Alex. Davignon, épiciier, déjà noté.

Jos. Finkelstein, nouv. en vente par huissier.

Imperial Cigar Parlor Co., rest. nouv. société.

Frank Kelly, libraire, ann. en vente par huissier.

Malone & Howe, imp. nouv. soc.

Québec

Brufet, Laurent & Co. nouv., ann. en vente.

M. A. Corcoran, chauss. stock vendu par encan.

Goodday, Benson & Co. bois, dissolution.

Fred. Thiboutot, voitures, nouv. soc.

Geo. Label, hôtelier, offre 25c comptant et 10c dans 60 jours.

Labbé & Michaud, barbiers, incendié.

St-Louis du Mile End

Gaudry & Co. bouchers, nouv. soc.

Sherbrooke

H. T. Blanchard, photo. vendu.

N. B. Finley, photo. entrée dans les affaires.

St-Aimé

Aimé Bourgeois, sellier, déménagé à Berthierville.

ONTARIO

Barrie

E. J. Ratelif, épiciier, vendu à Strange & McNab.

Berlin

F. G. Gardner, pianos, succursale à Preston.

Clinton

McClaherty & Jackson, confec. dissolution. J. McClaherty continu.

Guelph

Dame Kate Simpson & Co. couturière, ann. ses affaires par encan le 29 courant.

Hillsdale

P. J. O'Neill, mag. gen. succ. par J. S. Earl.

Morton

S. Taber & Son, mag. gen. stock endommagé par le feu.

Norman

Bilodeau & Giguère, poissons, dissolution, Bilodeau se retire.

Pontypool

Coulter & Perrin, mag. gen. succursale de Manvers fermé.

H. S. Potts, voitures, abandon.

Port Arthur

Geo. Shipper, cigars dém. à F. T. Williams, et ouvre auss. une boulangerie.

Strathroy

Dame M. Rosser, ant., remplacée par Dame P. H. Johnston.

Toronto

Jolliffe & Co. ébéniste,

MANITOBA

Brandon

Wm. Knox, fleurs et prov. vendu.

COLOMBIE ANGLAISE

Vancouver

Goldstein Bros., dissolution.

Victoria

E. G. Anderson & Co. abandon.

Fitzpatrick & Beal, dissolution, J. F. Fitzpatrick continue.

Dame P. Wilson, abandon.

DÉCLARATIONS DE SOCIÉTÉS

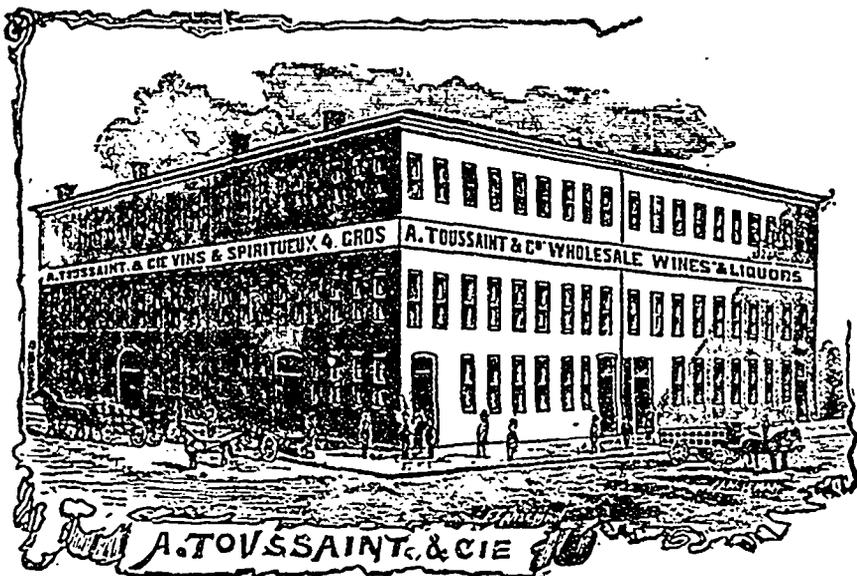
"Samuel Boivin & Fils," marchands-épiciiers.—Samuel Boivin père, et Samuel Boivin fils, tous deux de la Rivière à Pierre, comté de Portneuf, associés.

"G. Roy & Cie," tanneurs et corroyeurs.—Dame Marie Philomène Canac dit Marquis, épouse séparée de biens de George Roy de Québec, faisant affaires sous le nom susdit.

"Murphy & Co," marchands de bois.—Annie Maria Murphy du Village de Lauzon, faisant affaires sous le nom ci-dessus.

"Beauchamp & Frère," commerçants.—Ferdinand Beauchamp et Gustavo Beauchamp, tous deux de Québec, associés.

"Servais & Fraser," restaurateurs.—Eugène Servais et Philippe Fraser, tous deux de Québec, associés.



A. Toussaint & Cie

Importateurs de

VINS ET SPIRITUEUX

UNE SPECIALITE

Fabrication de Vins Canadiens

M. Toussaint traverse en Europe deux fois par année pour se pourvoir sur les lieux mêmes de production.

40-42 Rue St-Paul

ET

111-113 Rue Dalhousie

BASSE-VILLE, QUÉBEC

COMPAGNIE CHINIC

MARCHANDS-QUINCAILLERS

— ET —

Fabricants de clous et de moulages

QUEBEC

SPECIALITE DE MATERIEL ET

D'ARTICLES DE BEURRERIES ET FROMAGERIES

LE TOUT AU PRIX DE FABRIQUE

Agents pour le sel à beurre de Ashton et de Higgins,
Présure et couleur à beurre de haute marque

Bois à boîtes et tinettes

et généralement tous les articles quelconques nécessaires à la fabrication des beurres et des fromages.

DRINK ST. LEON

— FOR —

DYSPEPSIA

— OR —

RHEUMATISM



POUR LA DYSPESIE

— OU —

MAUVAISE DIGESTION

Buvez l'eau St-Léon
après chaque repas
et avant déjeuner
pour la constipation.

A. Blais, agent pour Quebec

No. 3. PORT DAUPHIN.

J. A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES-EDITEURS

Importateurs de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Allemagne, de Belgique et d'Italie

Nous vendons à des prix réduits. Il suffit de nous faire une visite à l'un ou à l'autre de nos magasins pour être convaincu que nous vendons à meilleur marché que n'importe quelle autre maison.

Desrosiers & Plamondon

PEINTRES-DECORATEURS

Décoration de maisons, posage de papiers-tentures, enseignes, peintures à l'eau, etc.

Spécialité des boiseries en chêne, etc. Derniers goûts et plus bas prix.

No. 317, RUE SAINT-PAUL, QUÉBEC

HOTEL CLARENDON

STYLE EUROPÉEN

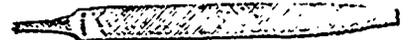
517 à 527 rue Tremont
BOSTON

E. N. Tessier - - propriétaire

Les chars allant à l'Est et à l'Ouest
passent à la porte.

LIMES ET RAPES "BEAVER"

(Marque garantie)



Fabriqués par la

"BEAVER FILE WORKS Co.

(Fabrique de limes "Castor")

LÉVIS, QUÉBEC

Demandez le catalogue de nos prix.

James Perry

Manufacturier

d'AMEUBLEMENTS de salon et de chambre à
coucher, salles à dîner et de réception. Literie.
REPARATIONS de meubles, Matelas refaits,
Tapis cousus et posés, vieux tapis réparés.

FABRIQUE :

68 RUE ST-VALIER, QUÉBEC

PLAMONDON & CHASSE

MARCHANDS EN GROS

Viz: Biscuits, Grains de toute sorte, Farines
de toutes qualités, en lots, à la satisfaction des
clients. Blé, Trèfle, Farines par char, Lard, Sain-
doux, Poissons, Mil, Foin pressé, etc.

Coin des rues St-André, Dalhousie
et Bell's Lane, Québec

NAP. MATTE

Comptable, auditeur et liquidateur

Bureau : Bâtisse de la Banque
Nationale

No. 75 Rue St-Pierre, Québec

Spécialité

REGLEMENT DE FAILLITES

"T. E. Michaud & Co," marchands — Léa Matte, épouse séparée de biens de Troféla Isidore Michaud, marchand de St Raymond, faisant affaires sous le nom ci-dessus.

— ♦♦♦ ♦♦♦ —

BUREAU D'ENREGISTREMENT

ARTIABASKA

Vente par F. X. Desharnais à Téléphore Baker, Tringwick, \$1200.
Paul Tourigny à Samuel Bélanger, Ste-Victoire, \$300.
Hubert Samson à Jos. Gilbert, Ste-Hélène, \$250.
Cession par Isaac Gagnon à Cie ch de fer de Drummond, Blandford, \$289.25.
Titre Comté d'Arthabaska à Corp. de Chester Est, Ste-Hélène, \$175.51.
Vente par J. B. T. Dorion à Philippe Roy, Ste-Hélène, \$134.
Corp. de Chester Est à Etienne Goulet Ste-Hélène, \$80.
Titre Comté d'Arthabaska à Corp. de Chester Est, Ste-Hélène, \$8.63.
Vente par Zoel Reau à Moise Poisson, St-Paul, \$1300.
J. B. T. Dorion à Siméon Lavoie, Sainte-Hélène, \$400.
Corp. de Chester Est à Nap. Hamel, Ste-Hélène, \$20.
Hector Michel à Zoel Reau, St-Christophe, \$1200.
Donation par Jos Lefebvre et ux., à Jacob Lefebvre, Ste-Hélène.
Testament par Jos Lefebvre au même, Ste-Hélène.
Partage par N. Camirand à Phil. Laval, Horton.
Obligation par J. C. Thibault à Eug. Crépeau, Arth. ville, \$800.
Arth. Nault à Alf. Lemay, St-Christophe, \$175.
Jacques Camiré à Jos. Baril, Stanfold, \$225.
Olivier Bastien à Alph. P. de Courval, Horton, \$100.
Hector LaRoche à G. J. Pacaud, Bultrode, \$225.

BEAUCE

19 nov. — Vente par George Duval, es-q. à Polycarpe Garant, Tring \$250 ac. \$50.
Obligation par Fabien Gravel *et ux.*, à Philippe Tardif, Tring \$400 à 7 p. c.
Obligation par Honoré Bolduc à Dame S. Bolduc, Linière \$600 à 6 p. c.
21 nov. — Vente par A. E. Vallerand *et al.*, es-q. à Jean-Bte Labbé, Broughton \$57.24 comptant.
Vente par Octave Labbé à Auguste Perreault, St-Frédéric \$700 à termes.
Vente par Joseph Mercier à Augustin Bolduc, Tring \$250 à termes.
Obligation par Jean Labbé à la suc. de Dame A. E. Vallerand, Ste-Marie \$100 à 6 p. c.
Obligation par Bénoni Veilleux à Majorique Barbeau, St-François \$200 à 7 p. c.
Quittance par Sophie Mathieu à Isaac Roy, St-François \$300.
Quittance par Théod. Poulin *et al.*, à Louis Bourget, Tring \$493.
Quittance par Jean Ste Brocain à Ant. Rouleau, St-El. \$100.
Quittance par Dame veuve Anselme Létourneau à Damase Moisan, St-Elzéar \$100.

Quittance par Magloire Ouellet à W. H. B. de Léry, St-François \$374.15.
23 nov. — Donation par Eusèbe Roy *et ux.* à Napoléon Roy, St-François, rente viagère.
Vente par Charles Duval à Dame Jos. Aubert, St-George \$30 comptant.
Vente par l'hon John Sharples es q. à N. B. C. de Léry, St-François \$400 comptant.
Vente par Gédéon Busque à Dame Alcide Beaulieu, Shanley nord \$245 à termes.
Vente par David Bélanger à Dame J. N. Francis Lemay, Linière \$200 à termes.
Vente par Majorique Poulin à Eusèbe Roy, St-François \$270 comptant.
Quittance par Edouard J. Caill es-q. à Louis Fortin, Jersey \$250.
Quittance par Abraham Leclère à Pimo Roberge fils, St-Côme \$150.
24 nov. — Donation par Barthélemi Royer à Etienne Royer, Aylmer, rente viagère.
Vente par Majorique Montminy à Odilon Grenier, Aylmer \$100 à termes.
Vente par Damase Boutin à Léon Roy, Aylmer \$600 à termes.
Vente par Joseph Gendron à George Gobeil, Gayhurst \$300 comptant.
Vente réméré par George Gobeil à Narcisse Rosi, Gayhurst \$200 comptant.
Vente par Napoléon Bouchard *et ux.*, à Alphonse Rosa, Lambton \$100 ac. \$50.

LÉVIS

20 nov. — Thos. Hart *et al.*, Lauzon, à Vve P. Hart — Transmission de propriété.
21 nov. — Dame Ad. Tardif St-Jean, à John Breaker \$781 payé — Vente.
Dame P. A. Côté, St-Romuald, à L. J. Demers \$102 payé — Vente.
23 nov. — Romuald Coulombe cult., St-Lambert, à A. Coulombe — Donation.
F. Bourget N. P., St-Henri, à la suc. G. Roy \$100 payé — Vente.
Dame F. Bolduc cult., St-Henri, à A. Blanchet \$950, \$369.92 payé — Vente.
La même St-Henri, à E. Turcot \$135 payé — Vente.
24 nov. — Thos. Poliquin, ingénieur, Lévis, à B. Poliquin — Donation.
Dame W. Simpson, Lévis, à son mari — Testament.
Wm. Simpson, Lévis, à Melle Eliza Simpson — Testament.
Melle E. Simpson, Lévis — Renonciation de succession.
Amédée Tardif, journ., Lévis, à Melle A. Emond — Mariage.
Geo. Fortin, marchand Lévis, à Dame P. Chénard — Donation.
26 nov. — F. O. Bégin, St-David, à Melle D. Jobin — Mariage.
27 nov. — Vital Montminy, Lauzon, à Jos. Lepage \$300 — Vente.
20 nov. — Obligations — Dame A. Thiboutot, Lévis, à Dame L. H. Lachance, \$500 à 6 p. c.
23 nov. — Nap. Fortier cult., St-Henri, à Et. Bouchard \$200 à 6 p. c.
23 nov. — Ph. Couture à Frs. Bolduc cult., St-Henri — Main-levée.
Enoch Turcot à Frs. Bolduc, St-Henri, \$230 d'obligation.
24 nov. — Jos. Fortin à Geo. Fortin marchand Lévis, \$900 d'obligation.
27 nov. — J. B. Boutin à V. Montminy Lauzon, \$59.41 d'obligation.

LOTBINIÈRE

14 nov. — Vente par William Oglo à John Corrigan, St-Patrice \$800.
Avis par John Corrigan au registra-tour, Ste-Croix mentionnant les Nos. 33-34-9-10 St-Patrice.
Vente par Michel L. D. Carrier à J. O. Lebrun dit Carrier, Ste-Agathe \$650.
Obligation par Alphée Laliberté à Prudent Beaudet, Lotbinière \$1000.
Obligation par Edouard Blanchet à Thomas Gagnon, St-Edouard \$300.
Obligation par George Blanchet à J.-Bte De Villers, St-Edouard \$261 78.
Obligation par Antoine Langlois au Rév. Chas. Langlois, Lotbinière \$1670.
Obligation par Alphée Rivard à Joseph Nadeau, St-Jean \$1648.
Obligation par J.-Bte Boisvert à François Boucher, Ste-Croix \$200.
Vente par Alphonse Desrosiers à Sam. Bergeron, Ste-Croix \$2200.
Obligation par Samuel Bergeron à Dame Marie Éléonore Belleau, veuve J. Hamel, Ste-Croix \$400.
Vente par Joseph Desrochers à Célestin Bergeron, St-Flavien \$1200.
Quittance par Louis Pagé à Barthélemi Mailloux, Ste-Croix \$150.
15 nov. — Quittance par Ignace Dallaire à Dlle Angèle Roy, St-Gilles \$150.
Quittance par Balthazar Hamel à Philéas Desruisseaux, Ste-Croix \$370.
Donation par Romuald Carrier à Jos. Carrier, St-Bernard, mentionnant le No 84 St-Narcisse.
16 nov. — Vente par Joseph Desrochers à Valère Lemay, Ste-Croix \$1216.
Vente par Octave Lord à Cyrille Beaudet, St-Jean \$64.80.
Vente par King Brothers à Téléphore Dussault, St-Jean \$380.
Donation par Fidèle Laliberté à Emile Laliberté, Leclercville, mentionnant le No 40 Leclercville.
Obligation par Alexis Barabé à Gédéon Boisvert, St-Jean \$500.
Obligation par Romuald Bourret à P. C. Lévasseur, St-Jean \$1000.
17 nov. — Obligation par Wilhrod Fortier à P. C. Lévasseur, St-Jean \$200.
Obligation par Hector Beaudet à Dame veuve Jos. Laliberté, St-Jean \$150.
Quittance par P. C. Lévasseur à Romuald Bourret, St-Jean \$300.
Vente par Frs.-Xav. Gagnon à Lazare Côté, St-Flavien \$1200.
Vente par Lazare Côté à Frs.-Xav. Gagnon, St-Antoine \$800.
Donation par Rémi Lambert à Ferdinand Lambert, St-Flavien, mentionnant le lot cadastral No 400 St-Flavien.
Donation par Firmin Demers à Firmin Demers fils, St-Flavien, mentionnant le lot cadastral No 210 St-Flavien.
Obligation par Frs.-Xav. Gagnon à Téléphore Côté, St-Apollinaire \$300.
Bail par Frs Charest à Jos. Aug. Côté, St-Agapit \$160.
Vente par Dame A. Tremblay à Benj. Carrier, St-Agapit \$800.
Quittance par Téléphore Côté à Frs-Xav. Gagnon, St-Flavien \$250.
Quittance par Thomas H. Uacon à Frs-Xav. Gagnon, St-Flavien \$600.
Quittance par Onésime Desrochers à Alphonse Desrochers, St-Agapit \$300.
Quittance par Frs-Xav. Dion à Téléphore Laroche, St-Antoine \$50.
Quittance par Alexis Laliberté à Alf Lemay, St-Flavien \$700.

Quittance par Frs. Dasis Côté à Jos. Laroche, St-Flavien \$150.
 Quittance par Frs-Xav. Bergeron à Dame veuve Eleusippe Laroche, St-Flavien \$600.
 Quittance par Antoine Monfette à J. Bte Cayer, St-Apollinaire \$800.
 Quittance par Joseph Desrochers à Ls. Dubois, St-Flavien \$25.
 19 nov.—Quittance par Jos. Bergeron à J.-Bte Bédard, St-Flavien \$200.
 Quittance par Anselme Moreau à Benjamin Desrochers, St-Flavien \$675.
 Vente par Jean Nolet à Albert Ferland, St-Sylvestre \$250.
 Vente par Jacques Garon à Théodore Fillion, St-Sylvestre \$825.
 Vente par Ferdinand Bélanger à Amb. Fortier, St-Sylvestre \$150.
 Obligation par Antoine Desrochers à Cyrille Demers, St-Flavien \$700.
 Vente par Alf. Martel à Dlle Charisse Lemay, Ste-Croix \$100.
 Obligation par Aristobuie Beudet à Alphée Beudet, Leclercville \$635.
 Quittance par Philomène Fournier à Ferdinand Bélanger, St-Sylvestre \$200.
 Quittance par Zéphirin Desrochers à Antoine Desrochers, St-Flavien \$500.
 Quittance par Ludger Charest à Alph. Côté, St-Flavien \$1000.
 Quittance par Geo. Bergeron à Gédéon Demers, St-Antoine \$700.
 20 nov.—Quittance par Josaphat Leduc à Onésime Lemay, St-Edouard \$355.
 Donation par Octave Dutil à Joseph Dutil, St-Agapit, mentionnant les lots Nos 184 et 156 St-Agapit.
 Donation par Honoré Bergeron à Ferdinand Bergeron, St-Agapit, mentionnant le No 152 cadastre St-Agapit.
 Obligation par Joseph Desrochers à Vve J.-Bte Daigle, St-Antoine \$350.
 Obligation par Benjamin Gagnon à Jos. Côté, St-Agapit \$150.
 Vente par Michel Aubin à Ls. Eugène Aubin, St-Apollinaire \$400.
 Vente par Elisé Marchand à Zoul Demers, St-Apollinaire \$725.
 Obligation par Fidèle Couture à Dlles Flort. et Vict. Beudet, St-Jean \$1200.
 Donation par Rémi Laliberté à Alexis Laliberté, Ste-Croix, mentionnant les Nos 40 et 44 Ste-Croix.
 20 nov.—Quittance par Louis Roger à Nazaire Olivier, St-Agapit \$2000.
 Quittance par Joseph Côté à Eugène Martineau, St-Agapit \$276.
 21 nov.—Quittance par Nazaire Demers à Benjamin Desrochers, St-Flavien \$200.
 Obligation par Auguste Abel à Esdras Bernier, Lotbinière \$500.
 Quittance par P. C. Levasseur à Aug. Abel, St-Jean \$650.
 Quittance par Régis Leblond à Antoine Breton, St-Flavien \$150.
 Quittance par Dame Louis Houde à Philéas Côté, St-Flavien \$200.
 23 nov.—Vente par Alph. Desrochers à Justor Bédard, St-Agapit, \$1050.
 Philias Normand à Alph. Jacques, St-Antoine \$135.
 Obligation par J. B. Martineau à Euchariste Boucher, St-Apollinaire, \$450.
 Vente par Jérémie Barron à Jos. Vermette, St-Agapit, \$100.
 Dame Arth. Tremblay à Ls. Turgeon, St-Gilles, \$300.
 Obligation par Fidèle Couture à Trésifé Beudet, St-Jean, \$500.

Arcade Blanchet à J. B. Hamel éer., St-Edouard, \$525.96.
 Nicéphore Plaisance à Omor Laliberté, St-Edouard, \$500.
 24 nov.—Vente par Dame Margaret Blaney à Jos. Cyr, St-Sylvestre, \$800.
 Obligation par Nap. Cyr à Michael McCourt, St-Sylvestre, \$300.
 Donation par Hippolyte Auger à Alf. Auger, Ste Emmélie, mentionnant le No. cadastral 112 de Ste Emmélie.
 Obligation par J. B. Desrochers à J. B. Charest, St-Flavien, \$600.
 Vente par J. B. Desrochers à Narcisse Hamel, St-Flavien, \$100.
 Obligation par Fabien Auger à Dame Desiré Boisvert, Ste Croix, \$100.
 Acceptation de succession par M. Cel. Laura Lalleur à Dame Desiré Boisvert, mentionnant le No cadastral 75 de Ste-Croix.
 Vente par Bernard Mofette à Denis Desrochers, Ste Croix, \$450.
 Quittance par Mathias Auger à Hippolyte Auger, St-Flavien, \$550.
 Dame Vve Louis Gaumont à Adolphe Thivierge, Ste Croix, \$100.
 Dame Desiré Boisvert à Fabien Auger, Ste-Croix, \$100.
 26 nov.—Vente par Alexis Guérin à J. B. Martineau, St-Apollinaire, \$550.
 Donation par Honoré Fortier à Jos. Fortier, St-Flavien, mentionnant le No 170 de St-Flavien.
 Avis de société de S. Boivin & Fils, Rivière à Pierre.
 27 nov.—Vente par Benj. Barron à Frs. Therrien, St-Agapit, \$25.
 Echange par Casimir Abel à Alfred Lemay, St-Jean, mentionnant les Nos 425 et 426 St-Jean.
 Vente par King Brothers à Zéphirin Tousignant, St-Jean, \$300.
 Cession par Delle Céline Martel à Elusippe Martel, St-Edouard, \$134.
 Quittance par King Brothers à Oct. Dionne, St-Jean, \$100.
 Bernard Pouilliot à J. B. Laliberté, Ste-Croix, \$940.
 Jérémie Laroche à J.B. Laliberté, Ste-Croix, \$566.

QUÉBEC

Ventes, etc.

20 nov.—Ls. Ben'in à Nap. Lacroix.
 Docithée Arcand ès-q., à Chs. E. Roy.
 David Rattray è-q., à J. Benj. Trudel.
 Pierre Latouche à Edouard O'Brien.
 21 nov.—M. N. G. Ross à Cel. Baker.
 23 nov.—J. Bte. Provençal et fils à H. Lefebvre.
 Jos. Durand et al., à Pierre Garneau.
 Pierre Garneau à Henri Lefebvre.
 24 nov.—Dame James Geggie et al., à Cie en fer Québec Montmorency & Charlevoix.
 Accord—Soc. const. à Joseph Poirier.
 Shérif de Québec à Société de Prêts.
 Donation—Gasp. Marcoux à Thomas Marcoux.
 26 nov.—Cession—F.-X. Bédard à Jos. Bédard.
 Elzéar Bédard à Joseph Bédard.

Obligations

21 nov.—Dame Samuel Fleury à Soc. de Prêts.
 Dame Vve Frs. Faucher à Dame G. S. Turcot.
 23 nov.—Jos. Dechêno à Gaud. Royer.

ENCRE
 DE TOUTES SORTES POUR L'ECRITURE
 Fabriquées par
G. TOIRAY-MAURIN



L'AZUL LINE—Encre bleu-noire, d'une très belle nuance bleue intense en écrivant, tournant de suite au noir pur fait.
 LA SYRIENNE—Encre violette-noire, comme la précédente, donnant des copies très nettes six mois après l'écriture.
 LE XIX. SIÈCLE—Encre triple-noire, imitérable. Spéciale pour la comptabilité et actes publics.
 Encre carmine, Encre à marquer le linge, Encres métalliques, Colles liquides, Coirs, Pains à cacheter.
 Tous ces produits sont de qualité supérieure et donnent la plus entière satisfaction.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands.

J.-B. ROLLAND & FILS,
 MONTREAL et QUÉBEC

Seuls agents au Canada.

J. Geo. Bussières, Architecte
 et solliciteur pour brevets d'invention.
 Dessins pour reproduction sur journaux (ZINC-COPIERURE)

No. 66, COSE LAMONT, QNE.

" L'ÉLECTEUR "

Journal d'information politique et générale

(Quotidien et Hebdomadaire)

—o-x-o—

TIRAGE CERTIFIÉ :
11,975

Les hommes d'affaires, négociants, industriels, qui désirent se mettre en communication avec le public, ne sauraient mieux faire que de lui parler par l'organe de "L'ÉLECTEUR"

—o:o—

Département Typographique

Ouvrages typographiques de tous genres exécutés avec soin et promptitude:

- LIVRES.
- FACTUMS.
- COMPTABILITÉ.
- FORMULES EN TOUTS GENRES
- CIRCULAIRES DE COMMERCE.
- PLACARDS
- PROGRAMMES DE THEATRE.
- CARTES DE VISITE.
- ETC. ETC. ETC.

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 District de Québec

Je, Louis Eugène Thompson, gérant de l'eta blissement de "L'ÉLECTEUR" déclare: Que la circulation recueillie de "L'ÉLECTEUR" est aujourd'hui de onze mille neuf cent soixante et quinze copies le 17 juillet 1894. Et je fais cette déclaration, la croyant consciencieusement vraie et en vertu de l'acte 37 Victoria concernant la suppression des serments extra judiciaires.

LOUIS EUG. THOMPSON.

Déclaré devant moi à Québec }
 le 17 juillet 1894 }
 E. G. N P

Prisque Gilbert à Cyrille Tessier.
Cydélie Bernier à Louis Bilodeau.
F. X. Bélanger à Jos. E. Bedard.
24 nov.—Étienne Paquet à Dame Vvo
Icon Racine.
Hypothèque en garantie—Jos. Poirier
à Jos. Amyot & Frère.
Alph. Roy à Société de Prêts.

RIMOUSKI

12 nov.—Olivier Ouellet, Ste-Cécile,
marchand, à Angèle Martin, St-Fabien.
—Vente.
13 nov.—Octavo Dubé St-Mathieu, à
l'hon. Ths. P. Pelletier—à réméré.
Cyprien Sirois Rimouski, cult. à Dame
Josué Lepage—Vente.
Paschal Émile Beaulieu Ste-Flavie,
march., à Narc. Ruest—Vente.
14 nov.—Odilon Ross Ste-Angèle de
Merici, à Jos. Gagné—Vente.
15 nov.—Jos. A. Fournier St-Fabien, à
Jos. Bélanger—Cession.
16 nov.—Jos. Labbé Ste-Flavie, à Oct.
Valcourt—Vente.
Thomas Vaillancourt St-Mathieu, à
Ths. Vaillancourt, fils—Donation
Jos. Longchamps St-Fabien, à Louis
Roussel—Échange.
17 nov.—Oct. Berger St-Fabien, à Eug.
Bernier—Vente.
Jos. Marois St-Fabien, à Pierre Cou-
lombe, fils—Vente.
Ed. Voyer et Eus. Bérubé Ste-Cécile,
à François Landry—Vente.
Chs. Gasse St-Germain, postillon, à Ls.
Gasse—Donation.
12 nov.—Hypothèques—Ed. Ouellet
St-Mathieu, cult. à Irénée Caron.
17 nov.—Pierre Doucet Ste-Cécile,
cult., à Nap. Isabelle.
Quittances—Et. Turcotte à Marcellin
Sirois Ste-Cécile, de deux obligations.
Chs. Ouellet à Ed. Ouellet St-Mathieu,
d'une obligation.
19 nov.—F. X. Michaud, Métis, à J.
B. Michaud d'une somme de \$300 due
par Pierre Lavoie—Transport.
23 nov.—Émile Gagnon dit Belzil, St-
Fabien, à Jos. Achille Bérubé.
P. H. A. Caron, Métis, commerçant à
François Chamberland.
Thomas Levesque fils, St-Simon, à F.
X. Thérberge.
David Franceur, Ste-Flavie, à Mag.
Franceur.
24 nov.—Jos. Lavoie, Ste-Cécile, mé-
canicien, à Geo. Plourde.
19 nov.—Hypothèques—Henri Larue,
Ste-Angèle de Mérici, à Thomas Beaulieu.
21 nov.—Médard Rioux, St-Simon, à
Vve Hubert Demers.
26 nov.—Jos. Blais, Ste-Cécile, à Louis
Blais.

SHERBROOKE

Vente par L. H. Crosby à Henry D.
Snow, Compton, \$800 30 acres payé.
Hypothèque par H. D. Snow à Dred-
ley Davis, Compton, \$400.
Vente par Pierre Bégin à J. A. Bégin,
Sherbrooke, \$1646.
Quittance par H. Enoe à C. Brooks.
Vente par Thomas Long à Jos. Lewin-
son, Sherbrooke \$1800.
Hon. John McIntosh à Dame Jos.
McIntosh, Waterville, \$1700.
Dame H. E. Wilson à N. R. Holtham,
Ascot, \$260.

L. N. Alf. Taylor à Geo McVety,
Ascot, \$2000.
Hypothèque par Peter Smith à Sherb.
Loan & Mfg Co., Sherbrooke, \$800.
Wm. Scott à Lt. Col. Chas. King,
Ascot, \$2000.
Philippe Beaulieu à Dame Kate Con-
nor, Sherbrooke, \$200.
Cession par B. A. Land Co., à W. H.
Ross, Sherbrooke, \$75.
Hypothèque par Dame J. L. Côté à
Wm. White C. R., Sherbrooke, \$1000.
Accord par Geo. Gale & Sons, à F. G.
Gale, Waterville.
Vente par E. N. J. D. Molson à E. L.
Chandler, Lennoxville, \$393.
Renonciation par E. J. D. Molson à
feu J. D. Molson, Lennoxville, en consi-
dération d'une rente de \$800.
Testament de J. A. Gordon, Sherbrooke.
Renonciation par C. Gordon à feu J.
A. Gordon, Sherbrooke.

TROIS-RIVIÈRES

Vente par Jos. Béland à Jos. Laper-
rière, 8 par. Trois-Rivières, \$3500, \$1000
comptant. Bal. \$500 par année.
Vente par Pierre Bellemarre à Sévère
Bourassa, 292 St-Barnabé, \$1500 payable
par paiements de \$100 et 150 par année.
Vente par James Luckertoff à Aug
Projeau, 279 cité Trois-Rivières, \$800
\$400 comptant. Bal. payable \$100 par
année à 6%.
Obligation par Zéphirin Bourassa et
Sévère Bourassa à Frs. Gélinas, Yama-
chicho et St-Barnabé, \$520 à 8 % rem-
boursable dans un an.
Vente par Rose & Mathilde Ferron à
Edouard Ferron, 2144 Trois-Rivières,
\$24.
Titre Nouvel par Ed. Ferron à J. N.
Bureau, 2144 cité Trois-Rivières, \$200
rente annuelle de \$12.
Cession par P. B. Dumoulin à corpo-
ration, 1563 cité Trois-Rivières, gratis.
Obligation par Jos. Fréchette à Zoe
Lacerte, 187 St-Sévère, \$450 à 6%.
Vente par Vve Chs. Blais à Adéland
Lapolicie, 403 St-Boniface, \$300.
Vente par Philias Lapolicie à Ls. Labbé
219 St-Boniface, \$125.
Quittance par Ad. Bourassa à Xavier
Trottier, Pte du lac, \$100.
Saisie par Shérif Trois-Rivières à Ls.
Desmarnis, Trois-Rivières.
Obligation par Antoine Beaulieu à Er-
nest Lacerte, Yamachiche, \$297 à 6%.

— : o o o : —

RÉCLAMATIONS

QUÉBEC

Cour Supérieure

No 602 21 nov.—Le Procureur Gé-
néral Pro Regina vs. Helen Green, Québec,
rente constituée \$39.60. R. 4 déc.
No 604.—Le Procureur Général Pro
Regina vs. Kate Mahon, Québec, rente
constituée \$33.60. R. 4 déc.
No 612.—Le Procureur Général Pro
Regina vs. Peter Mahon, Québec, rente
constituée \$43. R. 1 déc.
No 616.—Le Procureur Général Pro
Regina vs. Jean Marquis, Québec, rente
constituée \$195. R. 4 déc.
No 608.—Joseph Honoré Jacques vs.
Francis Dominick Shallow, Montréal,
libelle \$1000. R. 4 déc.

No 576 23 nov.—The Montmorency
Electric Power Co. vs. J. A. Gagnon
Trois-Rivières, dette \$583. R. 10 déc.
No 618.—Mario Joséphine Laure Roy
et vir, vs. Pierre Carrier, Saint-Isidore,
obligation \$1400. R. 15 déc.
No 626.—Edmond Dupré ès-q. vs.
Dame Eliza Jane Simpson ès-q. Lévis,
obligation \$2000. R. 5 déc.
No 624.—Richard Turner vs. Bernhart
Syvorston, Québec, billet promissoire \$161.
R. 30 nov.
No 636.—Narcisse Morin vs. H. A.
Turgeon, Québec, billet promissoire \$126.
R. 30 nov.
No 638.—Louis Mercier vs. Anselme
Lagacé et Alphonse Caouette, Lévis,
compte \$171.81. R. 10 déc.
No 628.—Ed. Savary vs. Chs. Ga-
mache, Ed. Savary fils, Québec, et Albert
Savary Montréal, pension alimentaire,
\$6.00 par mois. R. 28 dec.
No 644.—The Louise Wharfage &
Warehouse Co. vs. Miss Honorine Gin-
gras, Québec, loyer et s. g., \$250. R. 30
nov.
No 646.—Soc. Constr. Perm. Québec,
vs. F. X. Laperrière Montréal, déchéance
droit de roméré, \$366.76. R. 22 dec.
No 648 26 nov.—The Quebec Fire
Assurance Co. vs. Cléophas Rochette,
Québec, sur cautionnement \$245.64. R.
10 déc.
No 650.—Marie Savard ès-nom et ès-q.
vs. la Cie du ch. de fer de Québec, Mont-
morency et Charlevoix, Québec, dommages
\$5000. R. 10 déc.
No 652.—Dame Sarah Golin vs. Mi-
chael A. Corcoran, Québec, s. g. \$150.
R. 28 nov.
No 654. 27 nov.—Elie alias Jean Elie
Martineau vs. Arthur Simard, Hébert-
ville, dette, \$105.80. R. 20 déc.
No 656.—François-Xavier Tremblay vs
François Caron, St-Irénée, Saguenay,
dette, \$125 et intérêt. R. 24 déc.
No 662.—Godefroy Tremblay vs Cité
de Québec, Québec, dommages, \$400. R.
13 déc.
No 664.—Xavier Tremblay vs. Cité de
Québec, Québec, dommages, \$400. R.
13 déc.
No 666.—Le Procureur - Général pro
Regina vs. Louis Boucher de Niverville,
Montréal, rente constituée, \$56. R. 28
déc.
No 668.—Le Procureur - Général pro
Regina vs Marguerite Boucher, Québec,
rente constituée, \$199.50. R. 10 déc.
No 672.—Elzéar Vincent et al esqt vs.
Ernest Bréard, St-Gervais, hypothécaire,
\$1200. R. 14 déc.
No 678.—Olivier Bresse vs. La Cie
d'Exposition de Québec, Québec, domma-
ges, \$50,000. R. 12 déc.

Cour de Circuit

No 4321 21 nov.—Nap, Drouin et al.,
vs. Nap. Côté, St-Fabien, \$26.29. R. 20
dec.
No 4327.—Elz. Mercier vs. Ferdinand
Nolin et Elie Jobin et al., t. s. Québec,
\$49.38. R. 30 nov.
No 4330.—Ambroise Laroche vs. Chs.
Routhier, Québec, \$78.40. R. 30 nov.
No 4332.—Ferdinand Côté vs. Léon
Gingras et Jos. A. Amyot et al., t. s.
Québec, \$37.60. R. 30 nov.
No 4333.—Hon. Pierre Garneau et al.,
vs. Jos. G. Lachevrotière, Ste-Jeanne de
Neuville, \$41.45. R. 30 nov.

No 4336.—La Cité de Québec vs. James T. Lambert, Ottawa, \$18. R. 29 dec.

No 4338 23 nov.—Ed. Roumilhac vs. H. A. Turgeon, Québec, \$27. R. 1 dec.

No 4343.—Wm. C. Languedoc vs. Nap. Lortie, Québec, \$30 et int. R. 3 dec.

No 4345.—Landry Bibaud vs. Louis Sevigny. St-Apollinaire, \$95.70. R. 5 dec.

No 4346.—Ls. Goulet vs. Ones. Arsenault, St-Charles, \$50. R. 3 dec.

No 4349.—Geo. Foisy *et al.*, vs. Virginie Derome, Québec, revend. \$50. R. 3 dec.

No 4353.—Jos. Plamondon vs. Wm. Bergeron *et al.*, Roberval, \$37. R. 26 dec.

No 4355.—Lucien G. E. Fiset vs Ed. Lebel, Québec, \$28.45. R. 3 dec.

No 4357.—Geo. Trottier vs. Eloi Raymond, St-Alban, \$40. Rap. 7 dec.

No 4360.—Ls. P. Andrew *et al.*, vs. Jos. Savard et The Singer Mfg. Co. t. s., St-Jérôme, \$36.97. R. 24 dec.

No 4337.—Ls. Belanger vs. Epiphane Bergeron, Chambord, \$29.50. R. 4 dec.

No 4362 24 nov.—Samuel J. Shaw *et al.*, vs. Dame E. L. Lefebvre *et vir.*, Québec, \$83.11. R. 4 déc.

No 4363.—Daniel Brouard vs. Philéas Bédard *et al.*, Québec, \$65. R. 5 dec.

No 4364.—Jean Barbeau vs Dame Francis C. Ross *et vir.*, Québec, \$51.10. R. 5 dec.

No 4365.—Damase E. Archambault vs. Joseph Héroux, St-Jean Deschailons, \$30. R. 7 dec.

No 4366.—William Agnew *et al.*, vs. Capel Bernfeld, Québec, \$43.36. R. 30 nov.

No 4367.—Télesphore Gelly vs. Olivier Bélanger, Québec, \$53.04. R. 30 nov.

No 4368.—Antoine Guibault vs. F.-X. Simard, St-Félicien, \$59.10. R. 26 dec.

No 4369.—Antoine Guibault vs. J. A. Pizze, Mille Vaches, \$21.52. R. 26 dec.

No 4372.—Isidore Bédard vs. John Corrigan, Stoneham, \$24.80. R. 3 dec.

No 4373.—George Thompson vs Wm. A. Griffiths, Québec, \$50. R. 3 dec.

No 4375 26 nov.—Prudent Roussel vs. Louis Tétu, et Louis J. C. Fiset *et al.*, t. s. Québec \$35.83. R. 4 dec.

No 4378.—William McClish vs. Geo. Lebel, Lévis \$91.99. R. 7 dec.

No 4381. 27 nov.—François Bourget vs. Robert C. Blair, Québec, \$26.32. R. 4 dec.

No 4382—Télesphore Gelly vs Olivier Bélanger, Québec, \$53.04. R. 3 dec.

No 4383—Joseph Samson *et al.* vs Théodore Poulin, Marlow, \$39.75. R. 15 dec.

No 4384—Joseph Samson *et al.* vs. Alfred Dufour, Baie St-Paul, \$27.78. R. 10 dec.

No 4389 —Edouard Roumilhac vs. H. A. Turgeon, Québec, et hon. Louis Beau bien, t. s., \$34.75. R. 10 dec.

No 4390—Hble Pierre Garneau *et al.* vs Jos. Gervais, Ste-Jeanne de Neuville, \$41.45. R. 7 dec.

No 4391—Fr. X. Lemieux vs Sifroid Simard, Château-Richer, \$20. R. 6 dec.

No 4392—Treffié Paradis vs. Joseph Poirior, Québec, \$80. R. 10 dec.

No 4393—Dame Marie L. McKenzie *et vir.* vs. Joseph Dion, Montréal, et Alex O. Morin, t. s., \$103.08. R. 24 dec.

No 1379—Dame Philomène Vallières vs. L. N. Allaire, Québec, et Achille Dusault *et al.*, t. s., \$82.61. R. 3 dec.

No 4391—Joseph M. Fortier vs Dame Marie L. A. Fortier *et vir.*, Québec, \$57.16. R. 5 dec.

RIMOUSKI

Cour Supérieure.

13 nov.—Cyprien Sirois vs. Ls. Sirois, Rimouski, dette, \$900. R. 27 nov.

16 nov.—Thibaudau Frères & Cie, vs. L. H. Chouinard, Mataane, march., de mande de cession. Ass. le 24 nov.

17 nov.—Cyprien Sirois vs. Lachapelle & Lachance Montmagny, dom. \$508.35. R. 10 dec.

19 nov.—Jos. Caron, fils d'Edouard vs. Anthime Trépanier St-Ulric, (absent), dette \$150. R. 15 dec.

Théophane Banville vs. Lachapelle & Lachance, Montmagny, dom. \$110. R. 10 dec.

C. F. Parent *ès-q.* *et al.*, vs. J. A. Talbot, Rimouski, dette, \$1318.40. R. 1 dec.

20 nov.—J. B. Michaud vs. Vve Jos. Michaud St-Octave de Métis, pétitoire, \$1500. R. 10 dec. Jos. Ouellet mis en cause.

23 nov.—Alex. Desrosiers vs. Victor Langlois, Ste-Luce, cultivateur, domage \$150. R. 10 dec.

Cour de Circuit

14 nov.—Thomas Beaulieu vs. Pierre Dubé St-Octave, dette, \$70.56. R. 28 nov.

Thomas Beaulieu vs. Magloire Dubé St-Octave, dette, \$99.89. R. 28 nov.

Thomas Beaulieu vs. Nap. St-Pierre, Ste-Flavie, dette, \$61.93. R. 23 nov.

Thibaudau Frères & Cie vs. R. A. Blis, Causapsal, dette, \$19.26. R. 10 dec.

24 nov.—P. E. Danjou vs. Cyp. Castonguay, L'Assomption, dette \$25.60. R. 3 dec.

o:o:o

VENTES PAR LE SHÉRIF

QUÉBEC

La Cité de Québec contre Théotise Lacombe. Le lot No 3621 du cadastre du quartier St-Jean, situé rue Latourelle. Vente à Québec le 26 janv. Bref rapp. le 4 fév.

La Cité de Québec contre Lévis Dusault. Le lot No 3599 du cadastre du quartier St-Jean, situé Côte Ste-Genève, avec bâtisses.

Mary Ann alias Marion Lynch contre Mary Ann Deacon. La moitié du lot No 2206, situé rue Notre-Dame, avec bâtisses ; la moitié du lot 2207, coin de la rue Notre-Dame et Côte de la Montagne, avec bâtisses ; la moitié du No 2208, situé Côte de la Montagne, avec bâtisses ; la moitié du No 2211, situé coin de la rue Notre-Dame et Côte de la Montagne, avec bâtisses ; la moitié du No 2206, situé rue Notre Dame, avec bâtisses ; la moitié du No 2207, situé coin de la rue Notre-Dame et Côte de la Montagne, avec bâtisses ; la moitié du No 2208, situé Côte de la Montagne, avec bâtisses ; la moitié du No 2211, situé rue Notre-Dame et Côte de la Montagne, avec bâtisses. Vente à Québec le 26 janv. Bref rapp. le 15 fév.

Dame Marie Pugeau contre Dame Adélie Aylwin. Partis du lot 1633, cadastre de St-Sauveur, situé coin des rues Massue et St-Luc, avec bâtisses, 30 pieds sur 60. Vente à Québec le 25 janv. Bref rapp. le 31 janv.

Dame Elmire Terreau contre Dame Ernestine Bilodeau. Le lot No 442, cadastre de St-Roch-Nord de Québec, situé à Hedleyville, avec bâtisses. Vente à Québec le 28 dec. Bref rapp. le 31 dec.

Michel Fiset contre Jules Montagnon. Le lot No 114, cadastre de St-Sauveur, Québec, situé rue Ste Catherine, avec bâtisses. Vente à Québec le 30 nov. Bref rapportable le 15 décembre.

Charles Auguste Verge, contre Marcel Ferland. Le lot No 456, cadastre de Beauport, 1er rang, avec bâtisses. Vente à Beauport le 31 novembre. Bref rapportable le 10 décembre.

TROIS-RIVIÈRES

In re Joseph Charrette, failli, et Antonio Achille Leduc, curateur. Une terre, 17e rang du canton de Maddington, 4 1/2 acres sur 18, No 110 du cadastre de Nicolet pour la paroisse de Ste-Marie de Blandford ; un terrain, 16e rang du dit canton, 3 arpents, avec un moulin à scie et à moudre le grain et une bâtisse ; une terre, 16e rang du même canton, 2 1/2 arpents sur la profondeur du rang. Vente à Ste-Marie de Blandford le 26 janvier. Mandat rapp. le 6 fév.

Elséar Pleau contre Joseph Adolphe Garneau et Néméze Garneau. Un emplacement à Ste-Anne de la Pêrade, No 304 du cadastre, 64 pieds sur 168, avec bâtisses. Vente à Ste-Anne de la Pêrade le 29 dec. Bref rapp. le 17 janv.

o:o:o

PERMIS DE CONSTRUCTION

Trois permis de construction ont été accordés le 28 courant :

A M. Cantin, rue Duquesne, St-Sauveur, maison à un étage ; dimensions, 40 sur 32 ; coût, \$2,000 ; matériaux, brique et pierre.

A Geo. Grenier, 142 rue Grant, 18 sur 30, en brique, \$1,000.

A Mme Th. Giroux, 401 du Roi, 24 sur 26, 1 1/2 étage, \$1,700.

A J. Bussière, 166 rue Richelieu, prop. Labadie, 28 sur 32, en pierre, \$3,000.

CHAREST & JULIEN
FABRICANTS DE HARNAIS
Coin des rues du Pont et du Roi
ST-ROCH, QUÉBEC

125 Harnais de fantasia valant \$18 pour \$10.
Vingt bons ouvriers selliers trouveront de l'ouvrage en s'adressant à notre bureau.

CHAREST & JULIEN
A l'enseigne de la BRIDE D'OR

CHAPUT Freres
Maison fondée en 1886
10--PLACE D'ARMES--10
MONTREAL

Renseignements commerciaux et contentieux
Renseignements minutieusement contrôlés sur
toutes les maisons de commerce et d'industrie
Canada.

L. G. CHABOT

RELIEUR et REGLEUR

34 Cote Lamontagne, Quebec

CET ETABLISSEMENT, quoique récemment fondé, est déjà l'un des plus encouragés, grâce à des prix modérés et à la satisfaction donnée au public en faisant de l'ouvrage de première classe.

Toute commande sera exécutée promptement à des prix défiant toute concurrence

UNE VISITE est sollicitée afin de s'assurer des prix.

Venant d'être reçu

300 MONTRES à remontoir, avec remise à l'heure au pendant, et cadrans en vrai émail, aiguilles de secondes, etc., avec boîtes en nickel; enfin une montre très élégante et très bonne, qui indiquera le temps juste, garantie, POUR \$2.00

Aucune raison quelconque de se passer de montres à un tel prix.

M. Duquet sollicite la visite de tous ceux qui désirent acheter quelque chose dans sa ligne avant d'aller ailleurs, afin de juger de la différence des prix, et de la quantité et qualité des objets, et il se propose de réduire son immense assortiment en le vendant à des prix qui défient toute concurrence.

Grand choix de nouveautés pour cadeaux de noces et de fêtes.

CYR. DUQUET,

3 rue St-Jean, Haute-Ville, Quebec.

B. LEONARD

Papiers de tentures français et américains

Peinture en bâtiments et

Lettre d'enseignes

Peintures, Huiles, Glaces

Matériaux pour artistes

Stores et Gardessoleils pour fenêtres

Rouleaux à ressort pour fenêtres

53, RUE ST-JEAN
HAUTE-VILLE, QUÉBEC

THIBAudeau FRERES & C^{ie}

Importateurs et marchands en gros de

MARCHANDISES SECHES

Anglaises, Étrangères et Canadiennes

NOS. 41 ET 43, RUE DALHOUSIE
QUÉBEC

Branches: Thibaudeau, Bros & Co, Montréal.
Thibaudeau, Bros & Co, Londres, E. C., Angl.

Jobin & Nadeau

MARCHANDS DE

BOIS DE CONSTRUCTION.

— ENCOIGNURE DES —

Rues Colomb et Voltigeurs
St-Roch

Assortiment complet de tous les bois de charpente et de menuisier du marché Bois choisis. Conditions libérales.

A vendre

Un magnifique POUVOIR D'EAU sur la rivière Trois-Pistoles, avec une bonne écluse et une bâtisse servant actuellement de moulin à scier, mais ayant été bâtie pour un moulin à pulpe. Prix très bas.

Pour plus de détails, s'adresser à

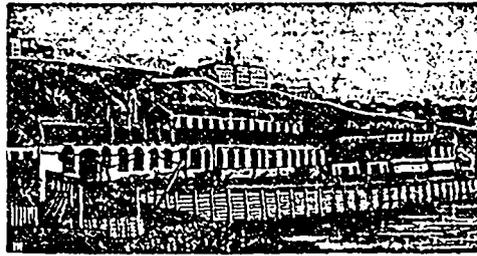
L. P. RENAUD,

Trois-Pistoles, P. Q.

P.S.—Le pouvoir est de 60 pieds de tête d'eau.

BEURRERIES ET FROMAGERIES

0000



NOUS AVONS des Bouilloires perfectionnées de tous les types et genres, tel que locomobile, portative, semi-portative, à fourneau rond et à four-carré, multibulaire, etc., etc.

Pour les fromageries, nous manufacturons une bouilloire toute spéciale qui est la plus simple, la plus économique et la meilleure dans le marché, la boîte à fumée se trouve à faire partie de la plaque qui forme le corps de la bouilloire, ce qui évite tout courant d'air qui pourrait y pénétrer par les fissures (tel que c'était le cas lorsque nous rapportons les boîtes à la fumée soit en tôle ou en fonte), et qui gêne la "draft" ou le

tir du tuyau à la fumée. Elle est du meilleur acier estampé Dalmaz et contient 28 tubes de 2 pouces sur toute la longueur, c'est-à-dire 4 pds. Elle a en plus 5 tirants sur toute la longueur de la chaudière, ce qui lui permet de soutenir une pression de 100 lbs, si toutefois il y a besoin, et est pourvue d'un " mud port " sur le devant pour la nettoyer, ce qui est très important; elle est finie partout et est " testée " avant d'être livrée à 150 lbs de pression d'eau froide.

Nous manufacturons cette bouilloire en quatre grandeurs—3½ pds x 24—4 0" x 24—3½ pds x 26—4 0" x 26.

En fait d'engins, les propriétaires des nombreuses beurrieres de cette province peuvent certifier ce que notre maison peut faire. Nous venons justement de terminer un nouvel engin qui va révolutionner le marché, car dans la solidité et l'espace, nous avons combiné la force.

Les dimensions de ces engins sont de 4 pieds de long par 15½ pouces de largeur sur les coussinets; ils sont activés par une valve à piston et se lubrifient automatiquement par un nouveau système qui assure un graissage sûr et continu et qui n'offre aucun danger en même temps que c'est une grande épargne sur le lubrifiant: la valve à piston assure une marche régulière à l'engin et de tous les systèmes est celle qui est la moins apte à se déranger. Etant automatique, elle ne peut varier et produit en conséquence une grande économie sur le brulage, ce qui est de nos jours une question assez sérieuse surtout pour une beurrierie.

L'engin est parfaitement balancé dans toutes ses parties et étant fait interchangeable, aucune partie en cas d'accident à la machine peut être fournie sous le plus court délai.

Le système de régulateur employé est le " Judson " qui est reconnu le meilleur et est de notre propre fabrication.

Les personnes suivantes ont en main de ces engins—A. A. Nicolle, de St-Simon—J. A. Camirand, Sherbrooke—La Beurrierie de St-Mugloire—J. de L. Taché, Québec—A. Fraser, Fraserville—Beurrierie de St-Pamphile.

Nous aurons à l'Exposition un échantillon de ces engins et nous invitons gracieusement toutes les personnes à venir les visiter.

CARRIER, LAINE & CIE

LEVIS, P. Q.

I. P. DERY

Libraire-Importateur

LIBRAIRIE, RELIURE, PAPETERIE, ETC., ETC.,

EN GROS ET EN DETAIL

40, RUE SAINT-PIERRE,

BASSE-VILLE, QUÉBEC

NOUS AVONS REÇU

12 CAISSES D'ARTICLES DE FANTAISIE

Consistant en POUPÉES, JOUETS de toutes sortes, Etc., Etc., pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

000

BOISSEAU & BELAND

J. - B. RENAUD & CIE

EN RECEPTION

200 qts HARENG No 1.
100 qts MORUE SALÉE.

Aussi—MELASSE DES BARBADES.

126 à 140 RUE ST-PAUL
QUÉBEC.

MARCHANDISES NOUVELLES

Chez N. RIOUX & CIE

Ex navires *Dracona, Arlona, Wanmon*

Vins de Malaga, vins de Silelle, vins d'Oporto et de Bordeaux. Cognacs Hennessy, Martel, J. Robit et autres en fûts et en caisses. Bière et Porter de Burke, Dublin, de Peterson & Hebbert Moutarde de Colman, Bleu azur de Colman.

Assortiment général des produits de la célèbre maison Cross & Blackwell, marinades et conserves. Gélatine de Cox et autres articles de choix.

N. RIOUX & CIE, 162 ST-PAUL
QUÉBEC

PRIX COURANTS EN GROS.—JEUDI 29 NOVEMBRE 1894

Chaussures	Prix en gros			
	Hommes.	Garçons.	Enfants.	
Brogans.....	\$0 75 à 1 00	\$0 70 à 0 80	\$0 65 à 0 70	
Cobourgs.....	0 90 1 10	0 80 0 95	0 70 0 75	
Spilt Balmorals.....	0 85 1 10	0 80 1 05	0 70 0 75	
Kip.....	1 15 1 40	0 90 1 15	0 80 0 95	
Buff.....	1 20 1 90	1 00 1 40	0 90 0 00	
Veau.....	1 95 3 85	0 00 0 00	0 00 0 00	
Buff Congros.....	1 25 1 70	0 00 0 00	0 00 0 00	
Veau.....	2 10 3 40	0 00 0 00	0 00 0 00	
Spilt boots.....	1 00 2 15	1 25 1 60	0 00 0 00	
Kip.....	1 50 2 90	1 60 1 90	1 25 1 50	
Veau.....	2 75 3 90	0 00 0 00	0 00 0 00	
Bottes en feutre. Ken.....	1 50 2 90	0 00 0 00	0 00 0 00	
".....	1 70 2 50	0 00 0 00	0 00 0 00	
Wigwams.....	0 75 0 90	0 00 0 00	0 00 0 00	

A CHEVILLE		Prix en gros			
		Femmes.	Filles.	Enfants.	
Spilt Batts.....	\$0 60 à 0 70	0 55 à 0 65	\$0 40 à 0 50		
Spilt Balmoral.....	0 80 1 05	0 70 0 85	0 50 0 60		
Kip.....	1 00 1 10	0 85 1 00	0 65 0 70		
Buff.....	0 90 1 25	0 80 1 00	0 60 0 70		
Pebble.....	1 00 1 25	0 90 1 00	0 50 0 60		
Buff Bals, clous en cuivre.....	0 90 1 15	0 90 1 00	0 00 0 05		

Articles d'assortiment general		Prix en gros			
	Prix en gros				
Allumettes		Huile Oliv Bartu & G qts.0 00	7 50		
" " "Steamship" \$2 00	0 00	" " " " pints.0 00	8 50		
" " "Railroad" 2 00	0 00	" " " " Possel.....qts.0 00	2 75		
" " "Dom'n case" 2 00	0 00	" " " " " " pints.0 00	3 50		
Anis.....	0 08 0 10	Huile d'olive A. Rose & Cie:			
Barley Pot, qt.....	3 90 4 50	" " 24 ".....	9 00		
" Pearl, qt.....	0 00 6 50	" " 48 ".....	9 50		
Blanc Céruse, 100 lbs.....	0 50 0 55	" " 48 ".....	10 00		
Briques à Couteaux, doz.....	0 35 0 40	Unio Cton salad oil, gall.0 75	0 85		
Brul. de lampes No 1 " 0 90	1 00	Indigo Madras.....	0 65 0 70		
" " No 2 " 0 80	0 00	Lessive commune.....	doz.0 35 0 37		
" " No 3 " 0 70	0 80	Laveuses.....	1 20 2 25		
Bouchons comm., gros. 0 20	0 25	Mine Royal Dome, gros.1 60	1 65		
" " 1e qt, 8 et 9. 0 35	0 45	Poli Rising Sun grde, doz.0 00	0 70		
Brosses 45, 60, 90, 125, 140 0 00	2 00	" " petite, doz.0 00	0 40		
Bleu Parisien.....	0 11 0 13	" " p'tit Royal Paste, gr.4 80	0 00		
Cable coton 1/4 pcc., lb. 0 18	0 20	" " grand.....	8 00 0 00		
Cable Sisal.....	0 08 0 11	Marinades Morton.....	doz.0 00 2 40		
Cable Jute.....	\$0 08 0 69	" " Cross & Blackw, dz.0 00	3 25		
Confitures Crosse &		Montarde Kens et Co, lb.0 42	0 43		
Blackwell.....	2 40 2 50	" " " " lb.0 38	0 39		
Camomille lb.....	0 30 0 35	" " " " lb.0 37	0 38		
Clous ronds.....	0 10 0 12	" " " " tins. 4 lbs.0 75	0 80		
Canelle lb.....	0 12 0 12	Morne désossée.....	lb.0 06 0 06 1/2		
Empoiss Wte Laundry lb 0 00	0 02 1/2	Mècha à lampe No 1, 2, 3, qt.1.10	15 20 1/2		
" Lily white Gloss 0 07	0 00	Muscades blanches, lbs.0 65	0 70		
Canada Corn Starch.....	0 00 0 06 1/2	" " non blanches, lbs.0 00	0 90		
Benison.....	0 07 1/2 0 00	Noix, pistaches rôties, lb.0 08	0 09		
Epoussettes, doz.....	0 60 0 25	" " pccans.....	lb.0 08 0 10		
Epingles bois, par 5 grs 0 60	0 65	" " chatagnes.....	lb.0 09 0 10		
Essences 55, 1.00, 1.50, doz 0 00	1 75	Noix, Brésil.....	lb.0 00 0 10		
Essence café, \$2.35, doz 0 00	6 75	" " 1/2 molles.....	lb.0 11 0 12		
Ext bois Campêche 1/2 lb 0 14	0 15	" " molles.....	lb.0 12 0 13		
" " 1/2 lb 0 13	0 14	Noix, Grenobles.....	lb.0 11 0 12 1/2		
" " lb 0 12 0 13		Pruneaux.....	lb.0 00 0 07		
Ext bois Campêche asst 0 13	0 14	Chandelle Paratine.....	lb.0 12 0 13		
Ficelles 3 fts, 30 pds.....	0 45 0 00	Pipes.....	en boites.0 60 0 90		
" " 40 ".....	0 60 0 00	Pois fends, qt. de 196 lbs.3 75	0 00		
" " 48 ".....	0 70 0 00	" " tins petits imprtés.0 10	0 15		
" " 60 ".....	0 85 0 00	" " tins fins.....	0 15 0 17		
" " 72 ".....	1 00 0 00	" " tins extra fins.....	0 17 0 19		
" " 100 ".....	1 40 0 00	" " Canada, douz.....	0 90 1 10		
" " 6 fts 40 pds.....	1 00 0 00	Réaine G.....	par 100 lb.0 01 0 00		
" " 48 ".....	1 20 0 00	Riz J.....	0 00 3 85		
" " 60 ".....	1 40 0 00	Riz B.....	sacs 250 lbs.0 00 3 60		
" " 72 ".....	1 60 0 00	Riz B.....	pr 5 sacs.0 00 3 55		
" " 100 ".....	2 10 0 00	" " English style.....	0 00 3 40		
Gomme arabique.....	lb. 0 20 0 70	" " Pearl" Sagou.....	0 04 1/2 0 03		
Gingembre.....	0 18 0 23	Riz Patna.....	lb.0 04 0 05		
Grasse tins.....	3 lbs 0 00 0 08 1/2	Sardines à canad. boite.0 00	0 05		
" " 5 lbs.0 00 0 08 1/2		" " 1/2 frs.....boite.0 07 1/2	12 1/2		
" " 10 lbs.0 00 0 08 1/2		" " 1/4 frs.....boite.0 12 1/2	0 15		
" " à roues imp 3 doz.0 01	1 60	" " smelts, tins.....	0 04 0 04 1/2		
" " Diamond.....doz.0 00	0 75	Sagou.....	lb.0 05 0 06		
" " Fraser.....doz.0 01	0 00	Seaux 2 cereles.....	doz 1 60 1 70		
Graine de lin.....	lb.0 04 0 05	" " 2 ".....doz 1 60 1 90			
" " moulu.....	lb.0 04 0 05	Sel fin, quart.....	3 lbs.....2 90 3 00		
" " canari.....	lb.0 4 1/2 0 05	" " 5 lbs.....2 75 3 00			
" " chanvre.....	lb.0 4 1/2 0 05	" " 7 lbs.....2 40 2 60			
" " Rapé.....	lb.0 06 0 07	Sel gros livré.....	sac.0 00 0 55		
" " canari pag.....	lb.0 6 1/2 0 07 1/2	Svns vite 1.20 à 1.70	2.20 à 0 30 3 50		
Huile castor en boites lb.0 07 1/2	0 09	Sav de Marseille.....	b 08 0 10		
" " 1 oz.....	btl.0 00 0 35	Sod à laver.....	par 100 lbs.0 90 1 00		
" " 2 oz.....	btl.0 00 0 45	" " à pâte.....	par 112 lbs 2 40 2 50		
" " 4 oz.....	btl.0 00 0 65	Souffre poudre.....	lb.0 03 0 04		
" " 1/2 pts.....	btl.0 00 1 00	" " bâtons.....	lb.0 03 0 04		
" " pts.....	btl.0 00 1 75	Taploca perlé.....	lb.0 00 0 00		
" " qts.....	btl.0 00 3 00	Tabac Flake.....	lb.0 00 0 00		
Houblon assortis.....	0 16 0 18	Tabac rose.....	0 32 0 34		

Vinaigres cruches, fran-		Prix en gros	
gals.....	1 00 2 00		
" " Canada.....	2 20 0 00		
" " Bordeaux.....	gal.0 65 0 70		
" " Mal.....	gal.0 50 0 55		
Vernis à vernis.....	gal.0 00 1 50		
" " par doz.....	10 1 20		
" " à tuyaux.....	gal.0 00 0 90		
" " par doz.....	0 80 0 90		
Eaux de Javelle " Cor-			
mond" grosse.....	7 50		
doz.....	0 70		

Balais Bestu		PAR DOZ.	
Balais No 1-4 eds manc verni	\$3 75		
" " 1-4 " " "	3 30		
" " 3-4 " " "	3 15		
" " 4-4 " " "	2 95		
" " 5-4 " " "	2 50		
" " 7-3 " " "	2 30		
" " 8-3 " " "	1 90		
" " 9-3 " " "	1 70		
" " 10-2 " " "	1 50		
" " 11-2 " " blanc"	1 40		
" " 12-1 " " "	1 25		
Enfant 1-2 " " peint"	1 25		
" " 2-1 " " "	1 10		

Conserves		Prix en gros	
Homards.....	par doz.1 75 1 90		
Maquereau.....	doz.1 00 1 00		
Eperlan, par doz.....	0 00 0 55		
Saumon, par doz.....	1 25 1 75		
Clams, 1-lb tins par doz.1 40	1 50		
Huitres.....	1 35 1 50		
do 2 " " "	2 60 0 00		
Tomates.....	0 95 1 00		
Pêches, 2 lbs.....	2 00 2 40		
" " 3 " " "	2 80 3 25		
Poires, 2 lbs tins, doz.1 75	1 90		
" " 3 " " "	2 50 2 80		
Fraises.....	1 75 2 00		
Prunes, tins gal.....	2 50 0 00		
" " 3 lbs.....	0 00 1 00		
Blé d'Inde, 2 lbs.....	0 95 1 15		
Ananas.....	2 25 3 30		
Blucets, 2 lb.....	0 70 0 80		
Blucets 3 lb.....	0 85 0 90		
Pois canad., 2 lb tins.....	0 95 1 25		
Beuf, 1 lb.....	1 45 0 00		
" 2 lbs.....	2 50 0 00		
" 14 lbs.....	17 50 0 00		
Langues de bœuf lb dz.4 00	0 00		
" " 2 lbs " "	7 25 0 00		
Beuf salé, 1 lb.....	1 50 1 55		
" 2 lb.....	2 55 2 65		
" 4 lb.....	5 25 5 35		
" 6 lb.....	8 50 9 00		
" 14 lb.....	18 00 0 00		
Pêches en saux.....	0 75 0 90		

Couteurs		Prix en gros	
Blanc de plb p. keg 25 lbs	1 15 1 30		
" " No 1 700 " "	4 50 5 75		
" " No 2 " " "	4 25 4 50		
" " sec p 100 lbs	5 00 5 50		
Litharge et minium.....	4 00 4 50		
Rouge de Venise.....	1 50 1 75		
Ocre jaune.....	1 25 2 00		
Blanc Céruse.....	0 40 0 50		
Terre de pipe.....	0 00 0 00		
Mastic.....	2 00 2 50		
Vert de Paris.....	0 13 0 14		

Cuir		Prix en gros	
Cuir à sem. 1 B.A. p. lb.0 20	à 0 23		
Cuir à sem. 2 B.A. p. lb.0 15	0 20		
Cuir à sem. ordre 1 p. lb.0 16	0 18		
Cuir à sem. ordre 2 p. lb.0 15	0 16		
Slaughter.....	p. lb.0 18 0 23		
Harnais.....	p. lb.0 19 0 26		
Vache cirée mince p. lb.0 24	0 33		
Vache cirée forte p. lb.0 25	0 33		
Vache sur le grain p. lb.0 22	0 24		
Vache grain écoss. p. lb.0 33	0 38		
Taure française p. lb.0 80	0 90		
Taure anglaise p. lb.0 60	0 70		
Taure canadienne p. lb.0 30	0 35		
Veau canadien p. lb.0 48	0 65		
Veau français p. lb.0 10	1 20		
Vache fendue moy. p. lb.0 10	0 15		
Vache fendue fort p. lb.0 15	0 18		
Vache fendue pte p. lb.0 13	0 17		
Carton cuir can. p. lb.0 00	0 16		
Cuir verni grainé p. pd.0 00	0 10		
Cuir verni uni p. pd.0 00	0 16		
Eaff cow p. pd.0 8	0 10		
Pebble cow p. pd.0 8	0 9 1/2		
Cuir grainé.....	p. pd.0 10 0 12		
Cheveau glacé.....	0 15 0 20		
Mouton mince, par lb.0 30	0 40		
Mouton épais, par lb.0 00	0 45		
Brush kid.....	0 8 0 9		
Russet pesant.....	0 40 0 50		
" " No 2.....	0 20 0 30		
" " à gallia.....	doz 8 00 9 00		

Drogues et produits chimiques		Prix en gros	
Imit. veau fr.....	0 60 0 70		
English Oak.....	0 00 0 00		
Rough.....	0 14 0 17		
Dongola extra.....	0 28 0 30		
" " ordinaire.....	0 18 0 20		

Acide Tartrique.....	0 32 0 34		
Acide Carb. Cryst. Md.....	0 35 0 40		
Acide Oxal.....	0 12 0 15		
Acide sulfur. Carboy.....	0 03 0 03 1/2		
Acide nitrique ".....	0 00 20 10		
Acide hydrochlor ".....	0 03 0 03 1/2		
Acide acétique glac.....	0 00 0 33		
Alcès du Cap.....	0 14 0 15		
Antipyrine, oz.....	1 10 1 15		
Antimoine noir.....			

PRIX COURANTS EN GROS - JEUDI, 29 NOVEMBRE 2014.

Cafés verts: Prix en gros. Mocha-Ajoutez 6c pour rôlissage et mouture. 0 26 0 31. Java. 0 25 0 30. Maracalho. 0 22 0 24. Jamaïque. 0 18 0 22. Rio. 0 18 0 20. Plantation Ceylan. 0 23 0 25. Chicorée. 0 10 0 13. Cassia en mottes. 0 10 0 13. Anacis arom. 0 00 1 00. Clou d'Inde. 1b.0 12 3/4 30. Gingembre Jamaïq. 1b.0 17 0 25. d'Afrique 1b.0 15 0 18. Saucelle. 0 14 0 28.

Sucres: Prix en gros. Sucres raffinés. 0 03 1/2 0 03 1/2. Boncauts et quarts. Extra m. m. 0 06 3/4 0 00. Cut loaf. 0 06 3/4 0 00. En poudre. 0 05 1/2 0 00. Boîtes 50 lbs. 0 05 1/2 0 00. Extra granulé. 0 04 1/2 0 04 1/2.

Strops: Prix en gros. Strip Redpath lin 2lbs. 0 10 0 00. 8 lbs. 0 00 0 30. quart. 0 21 0 50.

Mélanges: Prix en gros. Barbade tonne nouv. 0 29 0 30. tierce. 0 00 0 32. quart. 0 00 0 33.

Fruits: Prix en gros. Oranges Bermudes, brl.0 00 6 00. Florida, boîte. 2 75 3 25. Citrons, Messine. 0 00 5 00. Noix de Coco, le 100. 0 00 0 00. Fignes, layers. 0 10 0 12. Raisin Malaga, quart. 5 50 0 00. Dattes nouv, lb. 0 00 0 00. Pommes séchées, lb. 0 00 0 00. évaporées, lb. 0 00 0 00. Atocas, brl. 7 00 8 00. Bananes régime. 0 00 0 00. Ananas. 0 00 0 00. Topinambours, brl. 0 00 0 00. Oignons brl. 0 00 0 00. Prunes blanches, panier. 0 00 0 00. Raisin muscat, lb. 0 00 0 00. Prunexaux Cal., bte. 0 00 0 00. Pêches can., panier. 0 00 0 00. Cal. 0 00 0 00. Raisin Tokai, bte. 2 50 0 00. Concord. 0 03 1/2 0 04 1/2. Rogers. 1.5.0 0 00. Delaware, E.U. 0 00 0 00. Raisin Imp. layers. bte. 1 65 0 00. Ext. Inoc. Mucal. 1 65 2 25. Imp. Laton Layer. 2 00 2 10. Imperial cabinet. 2 20 2 35. Cluster. 2 40 4 00. Fine Dehesa, bte. 3 25 3 90. Valence. 0 03 1/2 0 07 1/2. Corinthe. 0 03 1/2 0 06 1/2. Sultana. 0 04 0 06 1/2. Pommes d'hiver. 0 03 0 50. d'automne. 2 25 3 00. communes. 1 25 2 00. Prunes séchées. 1. 0 15 0 00. 2. 0 12 0 00. 3. 0 09 0 00. 4. 0 07 0 00.

Mélanges: Prix en gros. Barbade tonne nouv. 0 29 0 30. tierce. 0 00 0 32. quart. 0 00 0 33.

Fruits: Prix en gros. Oranges Bermudes, brl.0 00 6 00. Florida, boîte. 2 75 3 25. Citrons, Messine. 0 00 5 00. Noix de Coco, le 100. 0 00 0 00. Fignes, layers. 0 10 0 12. Raisin Malaga, quart. 5 50 0 00. Dattes nouv, lb. 0 00 0 00. Pommes séchées, lb. 0 00 0 00. évaporées, lb. 0 00 0 00. Atocas, brl. 7 00 8 00. Bananes régime. 0 00 0 00. Ananas. 0 00 0 00. Topinambours, brl. 0 00 0 00. Oignons brl. 0 00 0 00. Prunes blanches, panier. 0 00 0 00. Raisin muscat, lb. 0 00 0 00. Prunexaux Cal., bte. 0 00 0 00. Pêches can., panier. 0 00 0 00. Cal. 0 00 0 00. Raisin Tokai, bte. 2 50 0 00. Concord. 0 03 1/2 0 04 1/2. Rogers. 1.5.0 0 00. Delaware, E.U. 0 00 0 00. Raisin Imp. layers. bte. 1 65 0 00. Ext. Inoc. Mucal. 1 65 2 25. Imp. Laton Layer. 2 00 2 10. Imperial cabinet. 2 20 2 35. Cluster. 2 40 4 00. Fine Dehesa, bte. 3 25 3 90. Valence. 0 03 1/2 0 07 1/2. Corinthe. 0 03 1/2 0 06 1/2. Sultana. 0 04 0 06 1/2. Pommes d'hiver. 0 03 0 50. d'automne. 2 25 3 00. communes. 1 25 2 00. Prunes séchées. 1. 0 15 0 00. 2. 0 12 0 00. 3. 0 09 0 00. 4. 0 07 0 00.

Fourrages: Les prix ci-dessous sont pour les peaux, lère qualité. Cstov du printemps, per lb. 4 00 4 50. Cstov autor. ver. lb. 3 00 3 50. Ours noirs. p. pièce. 5 00 25 00. peaux. 3 00 15 00. Pécari. 5 00 7 00. Renard argé. p. pièce. 14 50 65 00. croisé. 2 50 5 00. Renard roux. 1 25 1 40. Loup Cervier. 1 50 2 50. Marie claire. 1 00 0 00. Vison Foncé. 1 00 1 25. clair. 0 00 0 75. Loutré. 9 00 14 00. Rat musqué livr. 0 00 0 14. Aut. & print. 0 10 0 12. Chat Sauvage. 0 50 1 00. Bêt puante noir. 0 75 1 25. varié. 0 15 0 25.

Grains et Farines: Prix en gros. Avoine nouv 34 lbs. 0 38 0 40. Orge ord. par 48 lbs. 0 55 0 56. Orge à Drèche. 0 55 0 50. Blé d'Inde. 0 70 0 71. Sarrasin. 0 50 0 60.

Farines: Prix en gros. Patente d'hiver. 3 80 3 75. Patente Man. 3 70 3 85. Stght. Roller. 3 25 3 40. Extra. 3 00 3 00. Superline. p. brl. 2 60 2 80. Far. de boulgers. p. brl. 3 40 3 60. Fine. 0 00 0 00. Patent Hung. 98 lbs. 0 00 2 30. Far. fortes à levains. 1 70 1 80. Patent d'Ontario. 1 00 1 70. Straight Roller. 1 50 1 60. Extra. 1 40 1 50. Superline. 1 30 1 40. Fine. 1 25 1 30. Son, par 100 lbs. 0 00 0 85. Gru blanc. 1 10 1 15. Moulée d'avoine. 1 30 1 40. Avoine roulée. 2 30 2 35. Barley. 0 00 1 85. Farine de blé d'Inde. 0 00 1 50.

Huile: Prix en gros. Huile de morue. gl. 0 35 0 40. loup-marin raffiné. 0 37 0 40. blanche ord. gl. 0 40 0 45. Huile de lard extra. gl. 0 65 0 75. de lard No 1. gl. 0 65 0 70. olive pr machine. gl. 1 00 1 10. à lumière. gl. 1 00 1 00. de palme. gl. 0 90 0 00. de lin erue. gl. 0 57 0 58. de lin bouillie. gl. 0 60 0 61. de baleine. gl. 1 90 2 00. de pétrole. p. chr. gl. 0 00 0 10. p. 10 brl. 0 10 0 00. p. 5 brl. 0 00 0 11. p. 1 brl. 0 00 0 11. Huiles américaines. 5 brls. 0 00 0 16 1/2. 1 brl. 0 00 0 15 1/2. 10 brls 0 00 0 15. Térébentine brl. 0 47 0 48.

Laine: Prix en gros. Toison du Canada. p. lb. 0 17 0 19. Arrachée non astrip. lb. 0 19 0 21. A extra supère. p. lb. 0 22 0 24. B supérieure. p. lb. 0 18 0 19. Noire. p. lb. 0 16 0 18. Cap de B E grasse. p. lb. 0 12 0 14. Australie peignée. p. lb. 0 23 0 30.

Bois marchand: Prix en gros. Acajou 1 à 3 p. le pds 0 22 0 30. Cerisier 1 à 4 pes. le pd 0 03 0 10. Merisier 1 à 4 pes. le ml. 20 00 00 00. Merier 5 x 8, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8. le ml. 20 00 00 00. Erable 1 à 2 pes. 15 00 25 00. Noyer tendre 1 à 2 p. 25 00 40 00. Cotonnier 1 à 4 pes. 40 00 45 00. Bois blanc 1 à 4 pes. 18 00 22 00. Chêne 1 à 2 p. rouge. 25 00 30 00. blanc. 40 00 50 00. Pruche, 1 à 3 p. c. 6 00 10 00. Chêne rouge. 30 00 40 00.

Matériaux de construction: Prix en gros. Bois: Frêne 1 à 4 pc. p. m. 22 00 25 00. Bois carré p. pd. cube. 0 15 0 35. blanc. 1 pc. p. m. 10 00 15 00. 1 pc. 12 00 18 00. Noyer Noir, culs. 40 00 00 00. 2 qual. 75 00 90 00. 1 qual. 95 00 140 00. Cèdre rond. p. p. 0 05 0 10. plat. 0 05 0 06. carré. 0 11 0 12. Orm tendr, 1 qual. pm. 0 13 0 25. Orme dur, 1 qual. 5 00 40 00. Shipping culs. 10 00 14 00. Epinette marchde. 8 00 11 00. culs. 6 50 7 00. Charpente, Pin. 25 00 35 00. Pruche. 15 00 18 00. Epinette. 0 15 0 20. Lattes. 1 25 1 50. Bardeaux Pin No 1. 2 40 3 00. No 2. 1 70 2 25. Cèdre No 1. 2 90 3 00. Brdaux Cèdre No 2 pm. 2 40 0 00. No 3 pm. 1 40 1 50.

Pin: Prix en gros. Pine strips shipping culs, 6 à 16 p. m. 11 00 12 00. 1 1/2, 1 3/4 et 2 p. 12 00 0 00. Pine shipping cul. si. dings. 15 00 0 00. 1 1/2, 1 3/4 et 2 p. 0 00 18 00. p. qual. marc. 16 00 22 00. 1 1/2, 1 3/4 et 2 p. 18 00 25 00. p. mil. cil. strp. 8 00 9 00. 1 1/2, 1 3/4 et 2 p. 8 00 9 00. p. mil. cil. aid'g. 10 00 11 00. 1 1/2, 1 3/4 et 2 p. 11 00 12 00. pcs. (R. cul). 8 00 10 00. 3" c. clair 1 q. 6 00 0 00.

Tuyaux en gris: Prix en gros. pouce, p. long. de 3 p. 0 45 0 00. 0 60 0 00. 0 90 0 00. 1 20 0 00. 2 10 0 00. 2 70 0 00.

Coudes ronds: Prix en gros. 4 pouces chacun. 0 75 5 00. 6 " 1 00 5 00. 9 " 1 75 0 00. 12 " 2 50 0 00.

Tuyaux réduction: Prix en gros. 6 x 4 pouces chacun. 1 40 0 00. 9 x 6 " 1 00 0 00. 12 x 9 " 2 75 0 00.

Connecton simple, carrée ou fausse éguerre: Prix en gros. 4 x 4 pouces chacun. 0 90 0 00. 6 x 4 " 1 50 0 00. 6 x 6 " 1 50 0 00. 9 x 6 " 2 10 0 00. 9 x 9 " 2 10 0 00. 2 x 9 " 3 00 0 00. 2 x 12 " 3 00 0 00.

Connecton double, carrée ou fausse éguerre: Prix en gros. 4 x 4 pouces chacun. 1 40 0 00. 6 x 4 " 1 90 0 00. 6 x 6 " 1 90 0 00. 9 x 6 " 2 75 0 00. 9 x 9 " 2 75 0 00. 12 x 9 " 4 00 0 00. 12 x 12 " 4 00 0 00.

Syphon: Prix en gros. simp. doubl. 4 pouces. 1 40 3 00. 6 " 1 90 2 75. 9 " 2 75 3 50. 12 " 4 00 6 00.

Tuyaux à cheminée: Prix en gros. 9 pouces, par pied. 0 25 0 00. 12 " 0 40 0 00. Briques, 1re qual. p. mill. 7 00 0 00. 2me. 6 50 0 00. Chaux, maç. p. 100 lb. 0 40 0 00. Ciment, Portland, p. brl. 2 50 2 75. Briques à feu par mill. 29 00 30 00.

Métaux: Prix en gros. Cuivre, Livgot. p. lb. 0 10 0 11. en feuille. 0 15 1/2 0 22. Etain, livgots. 0 19 0 21. barres. 0 22 0 24.

Ptomb: Prix en gros. Saumons. p. 100 lbs. 2 80 3 00. Tuyaux. p. lb. 0 04 1/2 0 05. Feuilles. 0 03 1/2 0 04. De chasse. 0 05 1/2 0 05 1/2.

Zinc: Prix en gros. Livgots "Spelter". 0 04 1/2 0 04 1/2. Feuilles, No 8. 0 05 1/2 0 05 1/2.

Acier: Prix en gros. Aressort. p. 100 lbs. 2 75 3 00. A llac. 2 50 2 75. A bandage. 2 60 0 00. A pince. 3 00 3 25. Fondu. 11 00 0 00. Poulx, ordln. 0 00 0 00. De mécancln. 3 00 3 25.

Fer en gueuse: En magasin, Siemens. p. tonne. 18 50 19 50. Coltness. 21 00 00 00. Calder. 20 00 00 00. Langloan. 00 00 00 00. Sumnerlec. 20 00 20 50. Gartsherrie. 20 00 20 50. Carnbroe. 19 00 00 00. Eglington. 18 50 00 00.

Fer en barres: Prix en gros. Ordinaire. p. 100 lbs. 1 90 2 10. Affiné. 2 25 2 50. De Suède. 3 75 0 00. De Norvège. 3 75 0 00. Lowmoor. 5 25 5 50.

Tôle: Prix en gros. Noire, Nos 10 à 16 lb. 2 50 2 75. Nos 17 à 20. 2 25 2 50. Nos 20 à 23. 2 25 0 00. No 23. 0 00 0 00. Galvanisée, No 24. 0 04 0 00. No 26. 0 04 1/2 0 05 1/2. No 28. 0 04 1/2 0 06.

Etainé: Prix en gros. No 24, 72 x 30. 0 04 1/2 0 07. No 20, 72 x 30. p. lb. 0 07 0 07. No 24, 84 x 36. 0 00 1/2 0 07. No 21, 84 x 36. 0 07 0 00. De Russie, Nos 8, Oct. 0 00 0 00. Du Canada. p. boîte. 2 20 2 35.

Ferblanc: Prix en gros. Coke 1 C. p. boîte. 3 00 3 30. Chrbn de bois 1 C. boîte. 3 50 4 00. Pour chaque X-additionnel, ext. 0 00 0 75. Feuillard: A cercler. p. 100 lbs. 2 45 2 50. Double. 2 45 2 50.

Galvanisée: Prix en gros. Fers à cheval: Ordinaires. p. 100 lbs. 3 75 4 00. Fers à Repasser: Par 100 lbs. 3 20 3 25. Fiches: Compées, toutes dimen. stons. p. 100 lbs. 2 30 0 00. Pressées, de 1/2. 4 75 0 00. 5-10. 4 50 0 00. 7-10. 4 25 0 00. 3/4. 3 00 0 00. 3/8. 3 90 0 00. Escompto, 15 p. c. Galvanisées, extra par 100 lbs. net \$2.50.

Fil de fer: Prix en gros. Poli, de No 1 à No. 8, par 100 lbs. 2 60 2 70. No 9. 0 00 2 65. No 10. 0 00 2 75. No 12. 0 06 2 95. Passé au feu, de No 1 à No 8, par 100 lbs. 2 65 2 70. No 9. 0 00 2 75. No 10. 0 00 2 90. No 11. 0 00 3 00. No 12. 0 00 3 10. No 13. 0 00 3 15. No 14. 0 00 3 25. Galvanisé, de No 0 à No. 7, par 100 lbs. 0 00 3 35. No 9. 0 00 3 50. No 10. 0 00 3 65. Escompto 10 o/o. 10 o/o. et 5 o/o. A tuyau de poêle, No 18, par 100 lbs. 6 25 6 75. A clôture, barbelé, p. lb. 0 03 1/2 0 3 1/2. Fil d'Latton: A collets. p. lb. 0 80 0 35. Fontes Valléables: Par lb. 0 09 10. Enclumes. 0 09 1/2 0 10 1/2. Charnières: T et "Strap". p. lb. 0 05 1/2. "Strap" et Gond filets, p. lb. 0 04 0 04 1/2. Clous coupés à chaud: De 0 à 6 pouce, p. 100 lbs. 1 80 0 00. De 5 à " 0 00 1 85. De 4 1/2 à " 0 00 1 90. De 3 1/2 à 4 " 0 00 1 95. De 3 pouce, " 0 00 2 00. De 2 1/2 à 3 " 0 00 2 05. De 2 à 2 1/2 " 0 00 2 20. De 1 1/2 à 1 3/4 " 0 00 2 40. De 1 1/4 à " 0 00 2 80. De 1 à " 0 00 0 00.

Clous coupés à froid: De 1 1/2 à 1 3/4 pes. p. 100 lbs. 0 00 2 40. De 1 1/4 pouce, " 0 00 2 70. Clous en acier, 10 ets en plus, pour clous jusqu'à 1 1/2 pouce et 20 cts plus de 1 1/2 pouce à 1 3/4 pouce. Clous à finir par 100 lbs: pouce. 3 85 0 00. 1 1/2 " 3 35 0 00. 1 3/4 " 2 95 0 00. 1 1/2 " 2 65 0 00. et plus. 3 10 0. 2 1/2 et 2 3/4. 3 90 0. 3 pouces. 2 75 0. Clous à quartz par 100 lbs: 3/4 pouce. 3 65 0 00. 1 " 3 40 0 00. 1 1/2 " 3 15 0 00. Clous à river, p. 100 lbs: 1 pouce. 4 40 0 00. 1 1/2 pouce. 3 90 0 00. 1 3/4 à 1 1/2 pouce. 3 00 0 00. 2 à 2 1/2 " 3 05 0 00. 2 1/2 à 2 3/4 " 2 90 0 00. 3 pouces et plus. 2 75 0.

PRIX COURANTS EN GROS.—JEUDI 26 NOVEMBRE 1894.

Prix en gros	
Pas d'escompte	
Clous à enclous a tabac :	
1/4 pouce, par 100 lbs.	3 40 0 00
1/2 " " "	3 00 0 00
3/4 " " "	3 00 0 00
1 " " "	3 80 0 00
2 1/4 " " "	3 80 0 00
3 1/4 " " "	3 05 0 00
3 3/4 " " "	3 55 0 00
3 " " "	3 50 0 00
3 1/4 à 4 1/4 " " "	3 40 0 00
Clous à cheval pointés et finis	
Escompte 55 et 10.	
5 lbs.....liste.	0 30 0 00
6 lbs.....liste.	0 27 0 00
8 lbs.....liste.	0 24 6 00
10 lbs.....liste.	0 23 0 00
et 10 lbs.....liste.	0 23 0 00
Clous à brequettes à soulers, p. cent.	
Escompte.....	0 30 0 00
Broquettes, pointés, etc.	
En paquets, escompte....	0 00 0 40
A la livre, escompte....	0 00 0 40
Clou de broche :	
75 et 10 p. c. Escompte sur la liste.	
Douons :	
A voiture..... escompte.	0 00 0 70
A têtes fraîches.....	0 00 0 60
A charnus.....	0 00 0 45
A poêle.....	0 00 0 47 1/2
Filières et Coussinets :	
Liste..... escompte.	0 20 0 00
Tarauls-mères :	
(Taper Taps)..... escomp.	0 35 0 00
Lames Rupes et Tiers-points :	
1ère qualité..... escompte.	0 60 0 10
2me qualité.....	0 00 0 15
Mèches de Tartere :	
Escompte.....	0 60 0 00
Tarrières.....	0 46 0 45
Vis, à bois :	
Escompte.....	0 80 0 00
Culvre.....	0 00 0 73 1/2

Verres à Vitres	
United 00 à 25.. 50 pds	1 25 1 30
" 26 à 40.. 50 pds	1 35 1 40
" 41 à 50.. 100 pds	2 80 2 90
" 51 à 60.. 100 pds	3 15 3 40
United 6' à 70.. 100 pds	4 00 0 00
" 71 à 80.. 100 pds	4 50 0 00
" 81 à 85.. 100 pds	0 00 4 45
" 86 à 90.. 100 pds	0 00 0 00
Peaux et Suif	
Prix payés aux bouchers:	
Pau v'te No 1 p. 100 lbs.	3 50 4 00
Peaux v'tes No 2 " "	2 50 3 00
Peaux v'tes No 3 " "	1 00 1 50
Bull, 100 lbs.....	0 00 4 00
Peaux agneau.....	0 25 0 30
Peaux mout. tend. " "	0 00 0 00
Peaux veaux..... lb.	0 05 0 00
Hamilton No 1, insp.....	3 00 0 00
" No 2, " " " "	2 00 0 00
Toronto No 1, " " " "	3 00 0 00
" No 2, " " " "	2 00 0 00
Ces prix sont ceux de l'ouest.	
Suif raff..... 100 lbs.	4 50 5 50
Suif brut..... 2 00	3 00

Provisions	
Bœuf salé mess 200 brl.	13 50 14 00
Lard " Chicago, brl.	0 00 0 00
Lard and Short cut brl	15 50 19 50
Saindoux canadien, lb	0 09 10 10 1/2
" mélangé, seau	1 50 1 55
Jambons..... lb.	0 10 11 11
" "Anchor".....	0 09 0 11
" Bacon.....	0 12 0 00
Porc abattu... p. 100 lbs.	6 00 6 50
" " p. char.....	0 00 0 00
Coltolen..... seau 20 lbs	0 91 0 00
" " tin. 10 lbs	0 91 0 00
" " tin. 5 lbs	0 91 0 00
" " tin. 3 lbs	0 91 0 00

Prix en gros	
Poissons	
Hareng Labrad. 1 brl.	5 25 5 50
" " " " 1/2 br.	0 00 3 00
" " Cap Breton brl.	0 00 5 25
" " " " 1/4 qt.	0 00 3 25
Moruesèche..... cwt.	4 50 5 00
" No 1 vrt au quart	4 50 4 50
" No 2 vrt " "	3 40 3 60
" Draft..... lbs.	5 00 5 25
Saumon No 1 brl.	14 50 15 00
No 2 " " "	13 00 13 00
No 3 " " "	10 00 11 00
" " " " 1/2 brl.	0 00 0 00
Anguille..... lb.	0 05 10 00
Produits de la ferme	
Beurre :	
Crémères choix..... lb.	0 20 0 23 1/2
Crémères vieux..... lb.	0 18 0 19
Du Pouest..... lb.	0 14 0 15 1/2
Cantons de l'Est..... lb.	0 15 0 16
Rouleaux..... lb.	0 00 0 00
Kamouraska..... lb.	0 12 0 14
Fromage :	
Meilleur Ontario..... lb.	0 00 0 10
Meilleur Québec..... lb.	0 00 10 10
Caés chaulés..... caisse.	0 00 0 00
" frais.....	0 16 0 17
Sucre d'érable..... lb.	0 07 0 08
Sirup..... caiss.	0 00 0 00
Sirup..... en bla lb.	0 00 0 00
Miel nouv rayons.. lb.	0 10 10 00
" coulé.....	0 06 0 07
Pommes de terre :	
Par lot au char pr sac.	00 40 00 45
Par jobs " " "	00 50 00 55
Fèves :	
Blanches triées, pr 60 lbs.	1 50 1 75
Yellow Eye.....	0 00 0 00
Prov. de Québec.....	1 50 1 80
Fourrages :	
Foin prs nov No 1 ton.	8 00 8 50
" No 2 " " "	6 50 7 50
Foin au 100 bottes.....	6 50 7 50
Paille pressée..... tonne.	4 50 5 10

Prix en gros	
Vins et Liqueurs	
Liqueurs Cusenier	
Crème de Menthe gla-	00 00 10 50
cée verte.....	00 00 10 50
Curacao.....	00 00 13 00
Prunelle.....	00 00 13 00
Kanamel.....	10 50 12 00
Crème Cacao Chouva.	00 00 14 25
Anisette.....	11 00 13 00
Cherry Brandy.....	00 00 11 25
Crèmes de Noyau, Moka,	
Genjèvre, etc.....	00 00 10 50
Absinthe supérieure.....	00 00 10 50
Vermouth.....	6 25 6 50
Kirsch de commerce..	00 00 00 50
Kirsch fin.....	00 00 10 50
Sherris :	
Divers.....	1 00 6 00
Madrères.....	2 50 5 00
Pedro Douneq.....	2 00 6 00
Ports :	
Emile Molinière.....	1 30 0 00
Vin de messe Ormosa.	1 40 1 60
" Taragouc.....	1 15 1 20
Clarets et Sauternes :	
Champion's St Julien..	4 00 0 00
Brandis :	
Hennessey..... gl.	0 00 0 00
" " caisse.....	12 50 00 00
" V O.....	16 25 00 00
" Gallon.....	6 75 00 00
Martel..... p. gal.	6 50 0 00
" caisse.....	12 25 0 00
Sazerac..... fut, gal.	04 00 01 50
" caisse.....	00 25 00 00
Bisquit Dubouché, p. gal.	3 90 4 25
Quantin et Co..... p. gal.	3 90 4 10
" caisse.....	0 00 8 50
E. Puet..... gal.	0 00 03 90
" " caisse.....	0 00 08 75
" " " " " "	0 00 15 00
" " S O " "	0 00 17 00
" " V S O P " "	0 00 19 50
" " V O P " "	0 00 23 00
" " 1840 " "	0 00 29 00

Prix en gros	
Jockey Club cr. bleu	
cais	7 50
" " " blanche V O.	8 75
" " " argent VS O.	10 00
" " " or V S O P.	12 00
" " " ext. WVSOP.	17 00
" " " bleu gal	3 50
Cognac Malfaud	
Caisse 12 bouteilles **	7 50
" " " " " "	8 50
" " " " " "	10 50
" " " " " "	12 50
Caisse 24 flasks ***	9 50
" " " " " "	10 50
Pinet Castillon... fût gal.	03 90 04 10
" " " " " " caisse.	09 25 13 50
Commandon et Cie	
Réserva 1828.....	23 00 0 00
Cogn., P. Richard, V O.	8 50 0 00
" " " " VS. O.	10 00 0 00
" " " " V S O P.	12 00 0 00
Gin do Kuyper cais rge.	11 00 0 00
Gin de Kuyper cris vie.	5 75 0 00
" " " " " " en futs.	2 65 2 75
C.A.A. Nolet Gin, cais rge	10 00 0 00
" " " " " " cse v'te	5 00 0 00
" " " " " " en futs.	2 65 2 75
Ale Bass..... qts.	2 40 2 45
" " " " " " pts.	1 60 0 00
Porter, Gulinress..... qts.	2 40 2 50
" " " " " " pts.	1 57 1 65
Rhum Hurard..... cais.	00 00 10 50
Whiskeys Importés	
Claymore Scotch par cais	8 75
" " " " " " par gall.	4 25
Kelly Scotch caisse	9 75
Aberdeen.....	10 00
Hay, Fairman et Co... (Scotch).....	0 00 3 75
Hay, Fairman et Co... caisse.....	6 75 7 00
Sheriffs..... p. gal.	0 00 4 25
Watson..... p. gal.	2 70 2 90
" " " " " " caisse.	8 25 9 00
Cockburn..... caisse.	00 00 11 50
Bushmill..... caisse.	9 50 00 00
Whiskeys de Dewar	
Extraspecial..... caisse	9 75 0 00
Spécial liqueur.. " "	12 75 0 00
Cognacs, J. Dupont & Cie	
1 Etoile.....	\$8 75
2 " " " " "	10 00
3 " " " " "	11 00
V O Spécial.....	12 00
V S O P.....	14 00
V V S O P.....	15 00
Monopole.....	16 00
Fine Champagne, 1860.....	22 00
" " " " " " 1850.....	24 00
" " " " " " 1830.....	28 00
Clarets, Jules Clavie	
St Emilion.....	00
Floirac.....	5 50
Medoc.....	5 75
St Julien.....	6 75
Chateau Palomney.....	7 00
" Pontet-Cauet.....	10 00
" Haut Brion.....	11 50
" " " " " " ville.....	12 50
" Margaux.....	16 00
" Sauternes.....	6 75
" " " " " " 1 Etoile.....	5 50
" " " " " " 2 " " "	6 50
" " " " " " 3 " " "	8 00
Haut.....	11 50
Chateau La Tour Blanche.....	14 50
" Yquem.....	23 00
Vin de messe..... gal.	1 15 1 40
Champagne . qts. pts	
Duc de Montebello.....	30 00 32 00
Gold Lack Sec.....	30 00 32 00
Louis Raderer.....	29 00 31 00
Arthur.....	25 00 27 00
Pommery.....	31 00 33 00
G H Mumm & Co.....	31 00 33 00
" Dry Verzenay.....	00 00 00 00
" Extra dry, vin 1884.....	31 00 33 00
Morizot Sec.....	25 00 27 00
Perrier, Jouet et Co.....	31 00 33 00
Debec.....	29 00 31 00
Plapir Heidsieck.....	20 00 30 00
Frémliet.....	00 00 26 00

Prix en gros	
Specialites	
Catell.	
Macaroni Importé..... lb.	\$0 11
Vermicelle..... lb.	0 11
" " " " " " 5 lbs.	0 27
" " " " " " 10 lbs.	0 65
" " " " " " quarts.	0 04 1/2
Macaroni..... 5 lbs.	0 27 1/2
" " " " " " 10 lbs.	0 55
" " " " " " quarts.	0 05
Spécialités de Brassau & Cie., (agence à Québec)	
Marmelades fruits, toutes sortes	
Boîtes c. mob., 1 lb. ch. p. lb.	0 13
" " " " " " 5 " " "	0 11
" " " " " " 10 " " "	0 10
Seaux 7 lb. ch. p. lb.....	0 11
" " " " " " 14 " " "	0 10 1/2
" " " " " " 30 " " "	0 10
Verres 8 onces par doz.....	1 25
" " " " " " 1 lb.	2 25
Oeufs fruits toutes sortes :	
Boîtes c. mob., 10 lb. ch. p. lb.	0 10
" " " " " " 10 lb. ch. p. lb.	0 09 1/2
Seaux 7 lbs. par lb.....	0 10
" " " " " " 14 " " "	0 09 1/2
" " " " " " 30 " " "	0 09
Verres 8 onces par doz.....	1 25
" " " " " " 1 lb.	2 25
Marinades comm. p. doz.....	1 60
" " " " " " Victoria No 2 " "	1 40
" " " " " " No 1 " " "	1 70
Oignons.....	1 60
Choux choux.....	1 75
Vinaigres :	
Brosseau Standard, tr. f. p. g.	0 33
Imperial Berdeaux " " "	0 30
Extra cristal.....	0 28
Ordinaire cristal.....	0 23
Vin blanc XXX.....	0 25
" " " " " " XX.....	0 20
" " " " " " X.....	0 17
Cidre clarifié XXX.....	0 27
" " " " " " XX.....	0 20
" " " " " " X.....	0 17
Extra Malt angl. triple force.	0 45
" " " " " " double " "	0 35
" " " " " " simple " "	0 25
Spécial.....	0 15
Epruvé (Proof).....	0 35
" " " " " " spécial.....	0 45
Spécialités du Dr Ed. Morin & Cie	
Grosse Doz	
Anti-Choléra.....	\$21 00 \$2 00
Anti-Coryza.....	16 00 1 50
Borax.....	00 00 0 70
Benzine.....	00 00 0 70
Camomille.....	04 25 0 40
Extraits asst.....	06 00 0 65
Eau pour les yeux.....	00 00 0 75
Glycerine.....	00 00 0 70
Huile à moulins.....	6 00 0 65
" " " " " " à haruais.....	16 00 1 50
" " " " " " de Fole de Morue	
de Norvege, No 1 6 oz	00 00 1 40
" " " " " " No 2 6 oz	00 00 1 20
" " " " " " Terreneuve, 6 oz	00 00 1 10
" " " " " " de castor, 1 oz	03 50 0 35
" " " " " " " " 2 oz	04 50 0 45
" " " " " " " " 4 oz	06 00 0 65
" " " " " " " " 6 oz	09 00 1 00
" " " " " " " " d'olive.....	07 50 0 70
" " " " " " " " à cheveux No 1038	00 00 1 40
" " " " " " " " No 389	00 00 1 00
" " " " " " " " No 212	00 00 0 80
" " " " " " " " No 405	00 00 0 80
" " " " " " " " No 262	00 00 0 65
Onguent Miraculeux.....	16 00 1 50
Pilules Anti-Bilieuses..	16 00 1 50
Pilules de Viel.....	20 00 1 75
Pastilles à vers.....	12 00 1 25
Pastilles au chlorate de potasse.....	16 00 1 50
Recuperator.....	16 00 1 50
Sirup de Tolu, Senega et Gomme d'Epinette	16 00 1 50
Sirup Calmant.....	16 00 1 50
Sirup de Viel.....	45 00 4 25
Spécial, contre la dyspepsie, 1/2 bouteilles.	45 00 4 25
" " " " " " " " " "	84 00 8 00
Vin à la Créosote de Hétro..... 1/2 b.	45 00 4 25
" " " " " " " " " "	84 00 8 00
Vin, Bœuf et Fer.....	60 00 6 00
Vin de Quinine.....	60 00 6 00
Vin au Quinquina 1/2 b.	42 00 4 00
" " " " " " " " " "	82 00 8 00
Vin de Pepsine.....	42 00 4 00

IL SOULAGE TOUJOURS



Dr ED. MORIN & CIE,
Québec.

Messieurs,—Il me fait plaisir de vous apprendre le grand bien qu'a produit chez moi votre

VIN A LA CREOSOTE DE HÊTRE

Depuis longtemps, je souffrais d'une bronchite chronique avec oppression, et souvent je ressentais un grand mal dans la gorge. J'avais bien essayé remède par dessus remède, mais sans obtenir le moindre soulagement. Ce n'est qu'après avoir fait usage du vôtre que je me trouvai bien mieux, et quoique je ne sois pas encore radicalement guéri, j'espère l'être bientôt. A présent, je dors bien, je ne tousse presque plus et je ne ressens plus ce mal de gorge qui m'occasionnait de vives douleurs. Soyez certains, Messieurs, que je fais mon possible pour faire connaître votre VIN A LA CREOSOTE DE HÊTRE.

Votre sincère,

P. H. A. CARON,

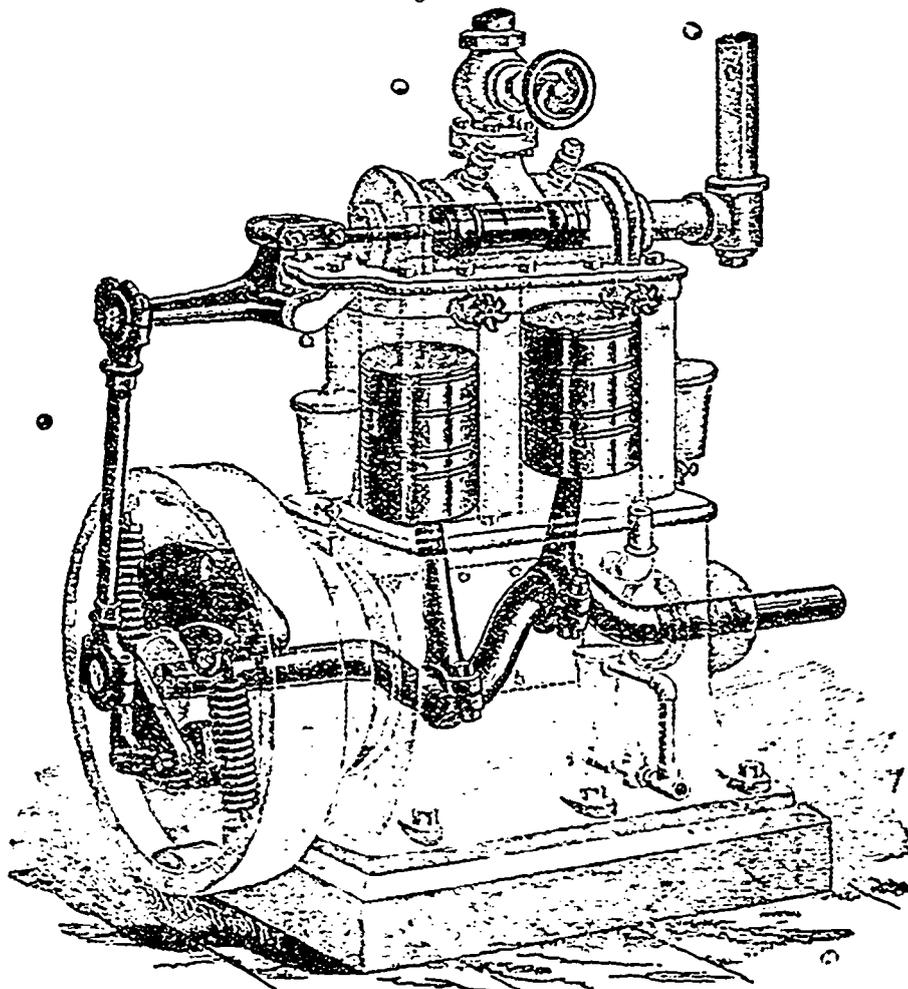
Marchand, Grand Métis

Diplômé à l'Exposition de Québec, 1894

L'engin Westinghouse

Machine à vapeur parfaite, la plus économique et la moins dispendieuse

Gréments de Scies rondes, Moulanges d'acier Vessot



LES PLANEURS "MCGREGOR"

sont les meilleurs outils connus pour le prix.

LA CENTRIFUGE IMPERIALE N'EST PAS BATTUE
TOUTES ESPÈCES DE MACHINES AMÉLIORÉES

VIDAL, FILS & CIE
97-99-101. RUE ST-PAUL, QUEBEC